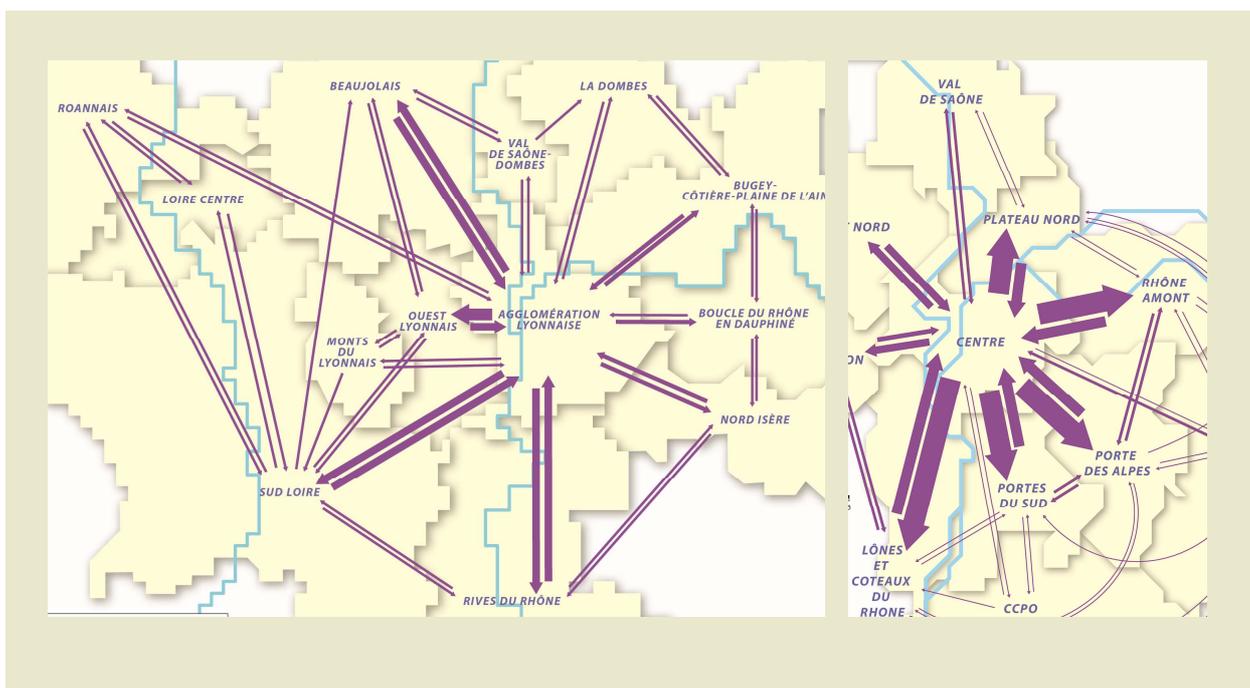




Les migrations résidentielles entre 2012 et 2013

Une analyse des flux internes et externes à l'Agglomération lyonnaise



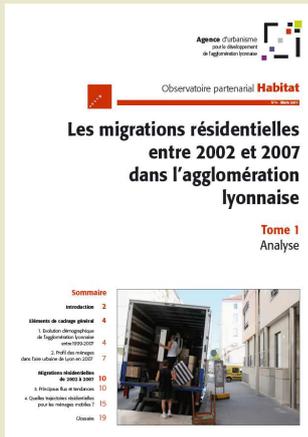
Sommaire

Introduction	3
Ce qu'il faut retenir de l'analyse des flux internes et externes à l'Agglomération lyonnaise entre 2012 et 2013	7
A- Qui sont les ménages ayant changé de logement entre 2012 et 2013	9
<hr/>	
A1. Le profil des ménages stables et mobiles à l'échelle l'Agglomération lyonnaise	9
A2. Une analyse comparée des ménages mobiles de l'Agglomération lyonnaise par bassin de vie	10
<i>A2-1- Statut d'occupation des ménages mobiles</i>	12
<i>A2-2- Catégories socio-professionnelles des ménages mobiles</i>	13
<i>A2-3- Taille (nombre de personnes) des ménages mobiles</i>	14
<i>A2-4- Âge de la personne de référence des ménages mobiles</i>	15
<i>Zoom : Profil des ménages propriétaires occupants dans l'Agglomération lyonnaise (mobiles externes)</i>	16
A3. Une analyse comparée des ménages mobiles de l'Inter-Scot	18
<i>A3-1- Statut d'occupation des ménages mobiles</i>	20
<i>A3-2- Catégories socio-professionnelles des ménages mobiles</i>	21
<i>A3-3- Taille (nombre de personnes) des ménages mobiles</i>	22
<i>A3-4- Âge de la personne de référence des ménages mobiles</i>	23
B- Analyse des flux résidentiels entre 2012 et 2013	24
<hr/>	
B1. Les flux constatés entre 2012 et 2013 dans et hors de l'Agglomération lyonnaise	24
<i>Zoom : La mobilité résidentielle des propriétaires occupants dans l'Agglomération lyonnaise : quelles concurrences territoriales ?</i>	27
B2 Les flux résidentiels constatés entre 2012 et 2013 dans l'Inter-Scot	30
<hr/>	
Annexes	33
<hr/>	

Introduction

Les précédentes publications sur le même sujet

Les migrations résidentielles entre 2002 et 2007 dans l'agglomération lyonnaise, Observatoire partenarial de l'habitat n°4, Mars 2011.



Dynamiques résidentielles dans l'aire métropolitaine lyonnaise, synthèse de la présentation devant le conseil du Pôle métropolitain /21 mars 2013



Définitions

Ménage stable : ménage étant resté dans le même logement entre 2012 et 2013.

Ménage mobile interne : ménage ayant emménagé dans un nouveau logement tout en restant dans la même aire géographique donnée.

Ménage mobile externe : ménage arrivant dans la zone d'étude (ménage ayant emménagé dans un nouveau logement et dans une aire géographique différente).

Pour la première fois, les chiffres du recensement permettent d'analyser la mobilité résidentielle des ménages sur une période d'un an (2012 –2013). Les périmètres ici étudiés sont l'Agglomération lyonnaise et l'aire métropolitaine lyonnaise (ici Inter-Scot).

La notion de parcours résidentiel des ménages est indissociable des politiques de l'habitat. L'offre de logements d'un territoire impacte en effet directement leur mobilité résidentielle.

Même s'il reste encore difficile de suivre le parcours résidentiel de chaque ménage, il est toutefois possible d'approcher ces questions de mobilités, notamment via le fichier « Migrations résidentielles » de l'Insee. Ce dernier a fortement évolué. Jusqu'en 2008, les enquêtes du recensement interrogeaient sur le lieu de résidence d'un ménage cinq ans auparavant. Aujourd'hui, il permet de savoir où vivait le ménage l'année précédente.

En 2011, l'Observatoire partenarial de l'habitat avait publié une analyse portant sur les migrations résidentielles entre 2002 et 2007. Les comparaisons avec l'analyse ici réalisée s'avèrent délicates à la fois en raison des changements de périmètres et du pas de temps observé.

Une autre approche avait également été réalisée à l'échelle de l'Inter-Scot, là encore sur un pas de temps de 5 ans mais cette fois entre 2003 et 2008. L'analyse des flux d'individus observés mettait en évidence :

- Un nombre plus important d'arrivées que de départs (en nombre de personnes);
- Des échanges privilégiés avec le reste de la Région Rhône-Alpes, l'Île de France et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur;
- Des ménages mobiles plutôt jeunes et sans enfant;
- Une forte mobilité des cadres;
- Une Agglomération lyonnaise attrac-

tive et à forte mobilité interne;

- Des flux en direction de 5 axes privilégiés : les Scots de l'Ouest Lyonnais, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Bugey-Côtière-Plaine-de-l'Ain et des Rives du Rhône.

Aujourd'hui, nous adaptons les méthodes d'analyses expérimentées précédemment pour restituer les traits saillants des migrations résidentielles intervenues entre 2012 et 2013.

Les notions de ménages stables, mobiles internes et mobiles externes ont été conservées. Nous avons par contre affiné la connaissance comparée des ménages mobiles internes et externes pour voir si les ménages attirés par un bassin de vie ou un Scot ont le même profil que ceux qui déménagent tout en restant fidèles à leur territoire d'origine.

La volumétrie des flux entre bassins de vie et entre Scots a été cartographiée. Un zoom a été ajouté sur les flux des ménages propriétaires occupants, entre les bassins de vie de l'Agglomération lyonnaise. Il s'agit ici de mieux cerner les concurrences territoriales à l'œuvre sur ce segment.

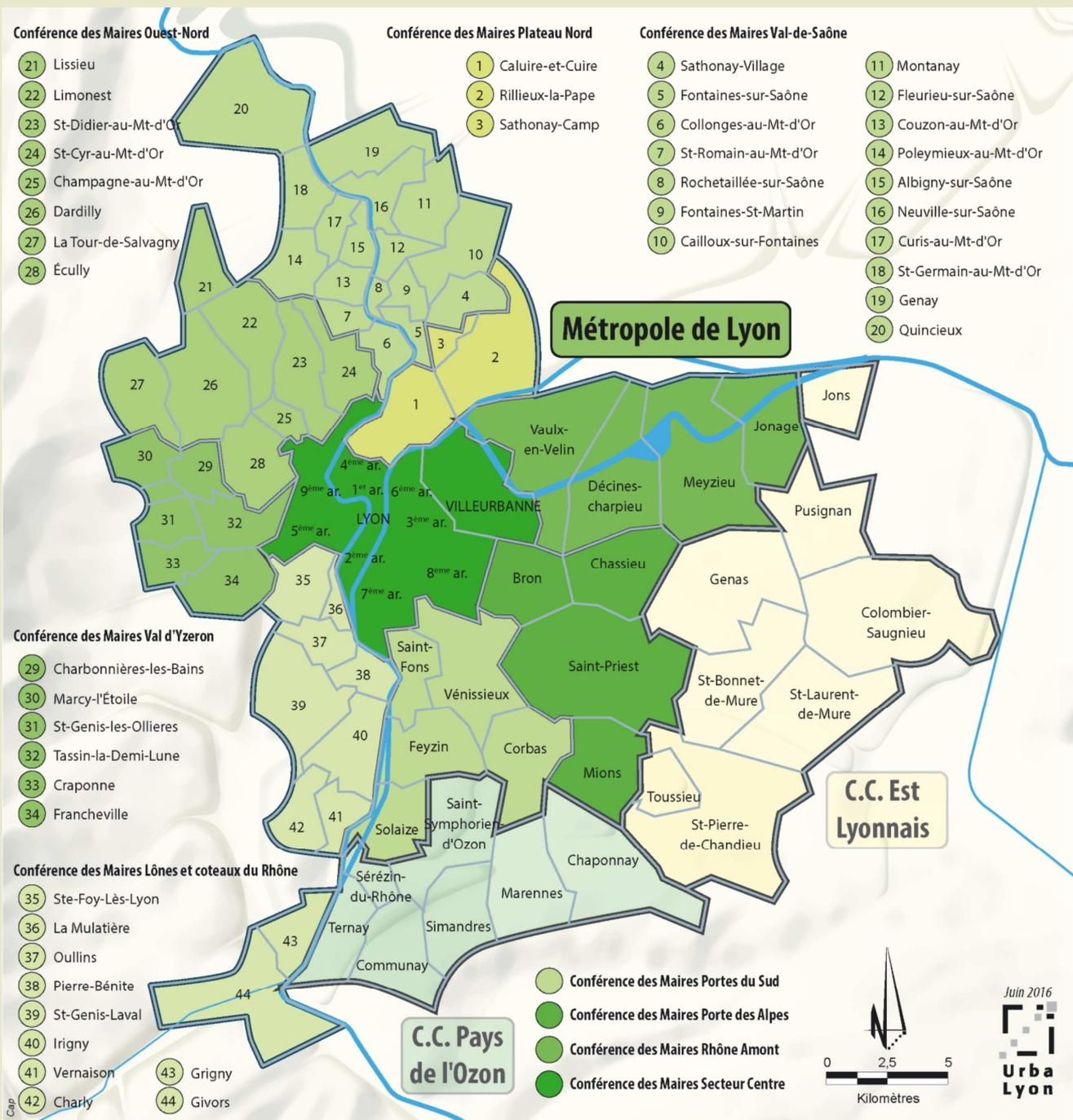
Le découpage territorial retenu pour l'analyse des migrations résidentielles

L'Agglomération lyonnaise : il s'agit du périmètre du Scot (Schéma de cohérence territoriale), outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale. Elle rassemble 74 communes et intègre la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO) et la Métropole de Lyon. Le Syndicat mixte d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise (SEPAL) est en charge du Scot de l'Agglomération Lyonnaise.

La Métropole de Lyon rassemble 59 communes au sein d'une collectivité à statut particulier. Elle forme un espace de solidarité pour élaborer et conduire un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de son territoire, afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion.

Les Conférences territoriales des Maires créées en 2002, sont des instances de concertation correspondant aux neuf « bassins de vie » de la Métropole de Lyon, traduisant la diversité des territoires.

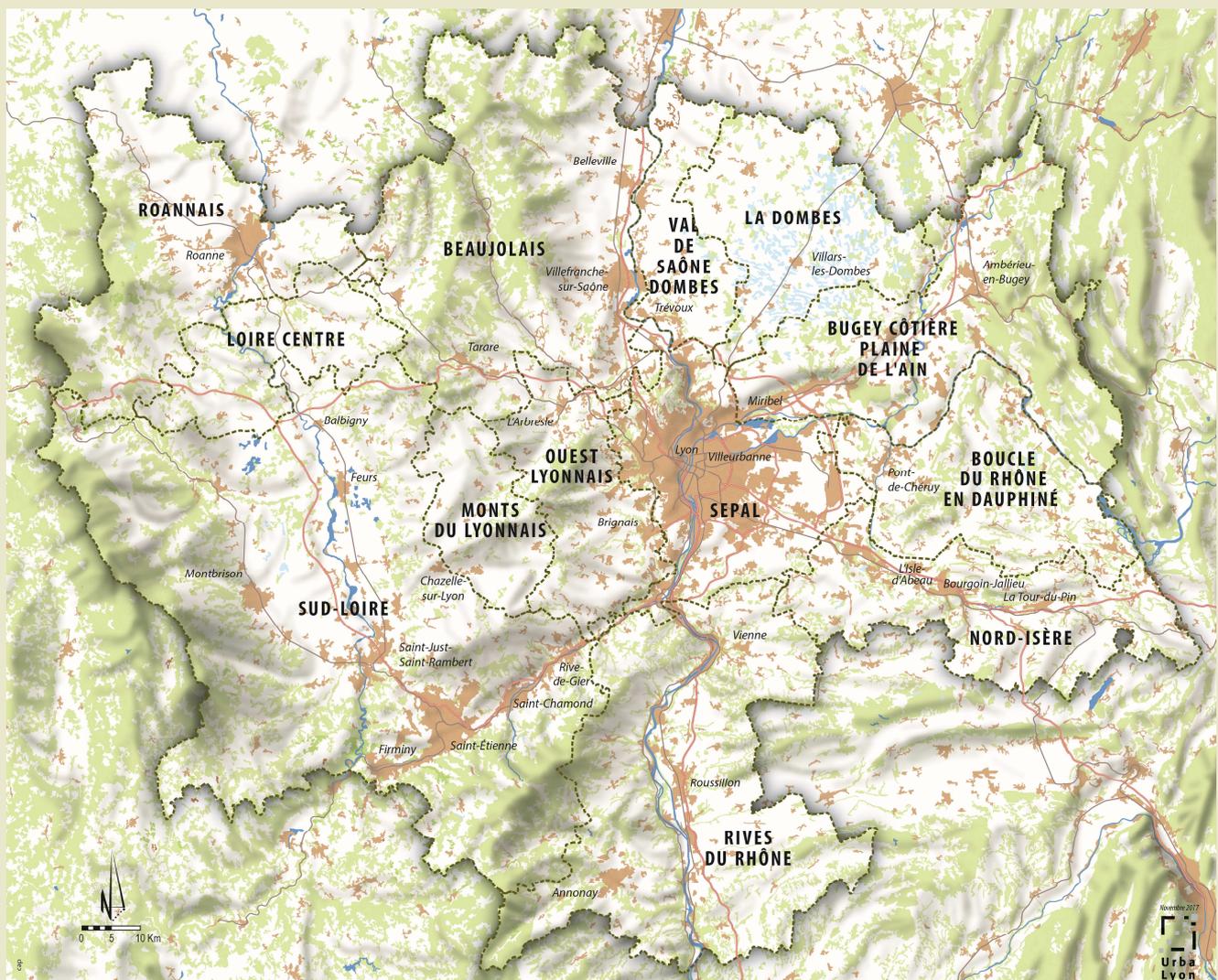
Les 11 bassins de vie de l'Agglomération lyonnaise



Le découpage territorial retenu pour l'analyse des migrations résidentielles (suite)

L'aire métropolitaine lyonnaise (Inter-Scot), est constituée de treize syndicats mixtes porteurs de Scot volontaires pour articuler leurs démarches de planification. Elle comprend les Scot suivants :

1. Agglomération lyonnaise ,
2. Monts du Lyonnais,
3. Sud Loire,
4. Beaujolais,
5. Roannais,
6. Loire Centre,
7. Val de Saône-Dombes,
8. Ouest Lyonnais,
9. Les Rives du Rhône,
10. La Dombes,
11. Bugey Côtière Plaine de l'Ain (BUCOPA),
12. Nord-Isère,
13. Boucle du Rhône en Dauphiné.



La base sur les flux de « migrations résidentielles » de l'Insee

La base sur les flux de "migrations résidentielles" fournit les effectifs correspondant aux croisements du lieu de résidence l'année N (ici 2013) avec le lieu de résidence au 1^{er} janvier de l'année N-1 (ici 2012), N étant l'année où la population âgée de 1 an ou plus a été recensée. Les données sont issues de l'exploitation complémentaire du recensement afin d'assurer leur cohérence avec les fichiers détail bilocalisés, eux-mêmes issus de l'exploitation complémentaire. Les données 2013 sont diffusées selon la géographie en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

On appelle « migrant au sens du recensement » une personne dont la résidence au 1^{er} janvier N années plus tôt était différente de celle au recensement considéré. **Un migrant a changé de résidence au moins une fois au cours de la période observée.** La durée d'observation actuelle (1 an) étant plus courte que précédemment (5 ans), cela réduit les cas de migrations multiples au cours de la période. De ce fait, le nombre de migrants observés se rapproche davantage du nombre de migrations réellement effectuées et les trajectoires décrites ont plus de chances de correspondre à des migrations réelles.

Les caractéristiques sociodémographiques des individus, ainsi que celles de leur logement ou de leur famille, sont connues à la date du recense-

ment. En revanche, on ignore quelles étaient ces caractéristiques en début de période ou au moment de la migration. Les migrations résidentielles étant souvent liées à des changements, familiaux ou professionnels, il faut être prudent quant à l'analyse des déterminants de la migration.

Les ménages résidants en France à l'année N-1 mais à l'étranger à l'année N ne sont pas recensés, contrairement à ceux qui ont fait le trajet inverse. De fait, les flux avec l'étranger sont exclus dans la deuxième partie du document qui comparent les arrivées et les départs.

Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car, en raison de l'imprécision du recensement effectué en partie par sondage, ils peuvent ne pas être significatifs.

Les flux de migrants ne sont pas directement comparables avec les précédentes données analysées dans le cadre de l'Observatoire. En effet, la durée d'observation a changé (cinq ans pour la publication de 2011 et un an pour la présente analyse).

Ce qu'il faut retenir de l'analyse des flux internes et externes à l'Agglomération lyonnaise entre 2012 et 2013

La plupart des ménages occupent le même logement que l'année précédente (85%).

Des profils de ménages différents entre mobiles internes et externes

- > 92 305 ménages vivant dans l'Agglomération lyonnaise en 2013 occupaient un autre logement en 2012. Ils représentent 15% de l'ensemble des ménages .
- > Parmi eux, 57 472 ménages ont changé de logement tout en restant vivre dans l'Agglomération (mobiles internes) et 34 833 ne vivaient pas dans l'Agglomération lyonnaise en 2012 (mobiles externes).
- > Le parc locatif privé joue un rôle primordial dans la mobilité des ménages notamment externe, quel que soit le bassin de vie. Le parc social joue également un rôle important dans les territoires où il est développé.
- > Les mobiles externes sont plus jeunes que les mobiles internes (47% de moins de 25 ans contre 24%). La part des personnes seules y est plus importante (57% parmi les mobiles externes contre 41% parmi les mobiles internes), de même de celle des locataires du parc privé (55% contre 50%). La part des employés et ouvriers y est par contre moins forte que parmi les mobiles internes (21% contre 34%).
- > Les mobilités internes reflètent davantage la sociologie de peuplement des bassins de vie alors que les mobilités externes amorcent parfois une différenciation sociologique.

L'origine géographique des ménages diffère entre le Centre, l'Est et l'Ouest...

- > Le Centre attire largement des ménages extérieurs à l'Inter-Scot (rôle d'accueil notamment des étudiants).
- > Les bassins de vie de l'Est attirent majoritairement des ménages originaires d'un autre bassin de vie.
- > Les ménages nouvellement installés dans les bassins de vie de l'Ouest ont une origine géographique plus diversifiée.

...De même que les profils de propriétaires occupants nouvellement installés

- > Beaucoup de petits ménages parmi les propriétaires occupants nouvellement installés dans le Centre.
- > Un Centre qui perd plus de ménages propriétaires occupants qu'il n'en attire et ce, même avec les territoires hors Agglomération. Les bassins de vie périphériques constituent une concurrence forte sur ce segment et notamment pour les jeunes ménages.
- > L'Est compte proportionnellement plus de jeunes ménages parmi les propriétaires occupants nouvellement installés, et l'Ouest plus de cadres et professions intermédiaires.

- > Les bassins de vie périphériques, attractifs à l'échelle de l'Agglomération, doivent eux aussi faire face à une concurrence : celle des territoires hors Agglomération.

Des échanges entre le Centre et sa périphérie immédiate qui lui sont défavorables...

- > Le Centre est marqué par une importante mobilité résidentielle des ménages. Les échanges entre le Centre et les autres bassins de vie de l'Agglomération lui sont défavorables (plus de départs de ménages que d'arrivées).
- > Les bassins de vie périphériques tirent globalement profit des échanges avec le Centre. Seuls trois d'entre eux connaissent une situation inverse : la CCEL, Ouest Nord et la CCPO où les ménages partant vers le Centre sont plus nombreux que ceux arrivant du Centre.

...Mais qui restent faibles au regard des échanges qui lui sont favorables vis-à-vis de l'extérieur de l'Agglomération lyonnaise

- > Le Centre est une porte d'entrée dans l'Agglomération, notamment pour les jeunes ménages (étudiants compris) qui y trouvent un parc locatif privé abondant. Les échanges qu'il entretient avec l'extérieur lui sont favorables et viennent compenser les pertes résultant des flux internes à l'Agglomération.

L'Agglomération lyonnaise fonctionne, avec les autres Scot, comme le Centre et sa périphérie

Les échanges entre l'Agglomération lyonnaise et les territoires situés hors de l'Inter-Scot lui sont favorables contrairement à ceux qui s'opèrent avec le reste de l'Inter-Scot.

Le territoire de l'Inter-Scot se caractérise par des dynamiques contrastées entre scots urbains et scots périurbains et ruraux

A l'échelle de l'Inter-Scot, les scots lyonnais, stéphanois et roannais présentent des caractéristiques similaires en termes de ménages mobiles :

- > une forte proportion de mobilité interne, rendue possible par un parc de logements locatifs important et diversifié
- > une mobilité externe marquée par la présence des jeunes, élèves ou étudiants, se logeant dans le parc locatif privé mais aussi dans le parc atypique (meublé, logé gratuit, etc) et vivant seuls.

A l'inverse, les ménages scots périurbains et ruraux sont moins mobiles, et migrants, qu'ils soient internes ou externes, sont relativement plus âgés et vivent en couple ou en famille.

A - Qui sont les ménages ayant changé de logement entre 2012 et 2013 ?

A1. Le profil des ménages stables et mobiles à l'échelle de l'Agglomération lyonnaise

85% des ménages vivant dans l'Agglomération lyonnaise en 2013 occupent le même logement qu'en 2012

Sur les 624 559 ménages vivant dans l'agglomération lyonnaise en 2013 :

- 85% occupent le même logement qu'en 2012, soit 532 254 ménages « stables »,
- 9% ont changé de logement tout en restant vivre dans l'Agglomération lyonnaise, soit 57 472 ménages « mobiles internes »,
- 6% sont venus s'installer dans l'Agglomération lyonnaise (y compris venant de l'étranger), soit 34 833 ménages « mobiles externes ».

Des tranches d'âges différentes entre mobiles internes et mobiles externes

Même si la part des moins de 40 ans est majoritaire parmi les mobiles, des différences s'observent. Ainsi, les 30-39 ans sont beaucoup plus présents parmi les mobiles internes que parmi les mobiles externes. La situation est inverse pour les moins de 25 ans.

Davantage de cadres parmi les mobiles

Les « cadres et professions intermédiaires » représentent la part la plus importante (41%). Elle est identique pour les mobiles internes ou externes. Le poids des « employés et ouvriers » diffère entre les mobiles internes (34%) et les mobiles externes (21%). Les ménages sans activité professionnelle représentent quant à eux près du tiers des mobiles externes, et ce, en raison de la forte présence d'étudiants.

Une mobilité externe portée par les petits ménages

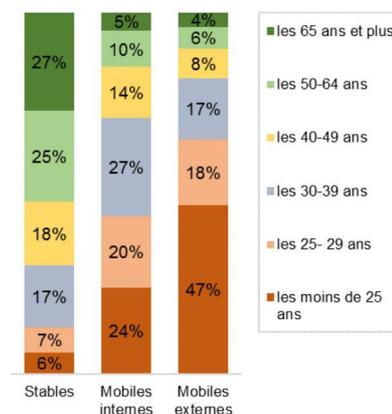
Les personnes seules constituent une large majorité des mobiles externes (57%). Leur poids est en revanche beaucoup plus réduit au niveau de la mobilité interne (41%). Cette dernière est en effet un peu plus diversifiée et concerne davantage de familles avec enfant(s).

Le locatif privé joue un rôle essentiel dans la mobilité

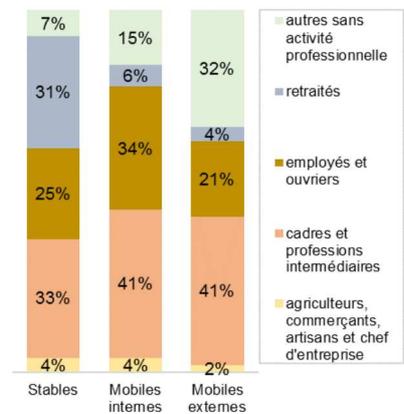
En 2013, 29% des ménages vivant dans l'Agglomération lyonnaise étaient locataires du parc privé. Cette part est *a minima* de 50% parmi les ménages mobiles (internes ou externes).

Le parc social (locataires HLM) joue un rôle moindre plutôt destiné à la mobilité interne.

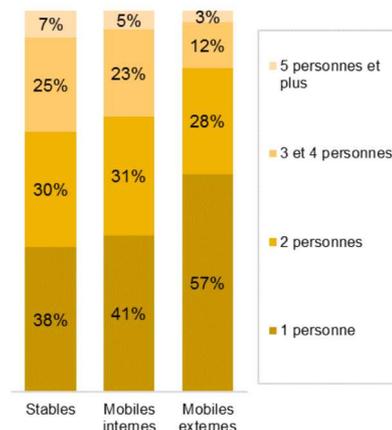
Âge de la personne de référence du ménage en 2013 dans l'Agglomération lyonnaise



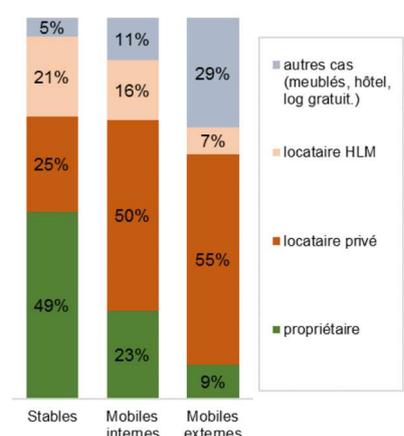
Catégories Socio-Professionnelles (CSP) de la personne de référence du ménage en 2013 dans l'Agglomération lyonnaise



Nombre de personnes dans le ménage en 2013 dans l'Agglomération lyonnaise



Statuts d'occupation des ménages en 2013 dans l'Agglomération lyonnaise



A2. Une analyse comparée des ménages mobiles de l'Agglomération lyonnaise par bassin de vie

Le Centre, un territoire marqué par une importante mobilité résidentielle

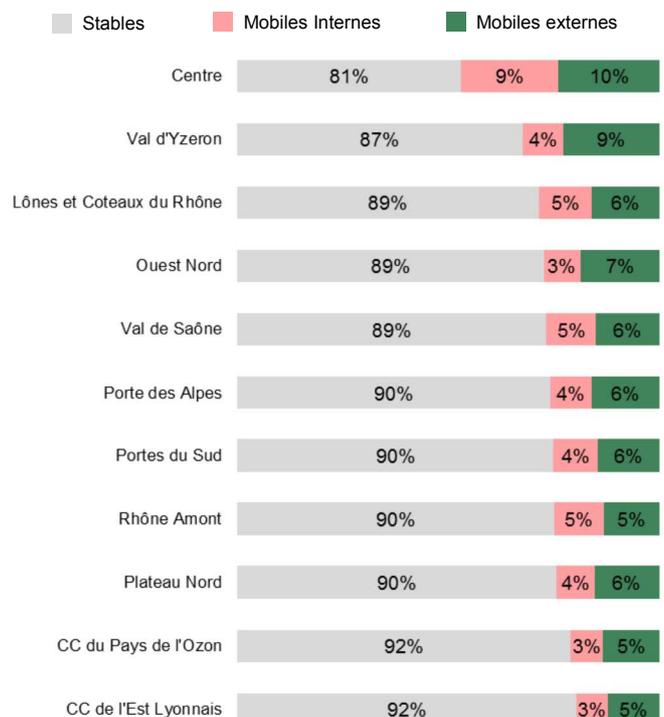
Une observation à l'échelle des bassins de vie montre des différences notables entre les territoires. Ainsi :

- Dans le Centre, la part des ménages mobiles (internes et externes) est la plus forte avec 19% des ménages ayant déménagé entre 2012 et 2013,
- Dans Val d'Yzeron, elle atteint 13%,
- Dans Val de Saône, Ouest Nord et Lômes et Côteaux du Rhône, elle est de 11%,
- Dans les bassins de vie de la grande couronne Est (Plateau Nord, Rhône

Amont, Portes des Alpes et Portes du Sud), elle est de 10% ,

- La CCEL et la CCPO se caractérisent par la plus faible part de ménages mobiles (8%).

Part des ménages stables, mobiles internes et mobiles externes dans l'ensemble des ménages vivant dans un bassin de vie en 2013



Comment lire l'histogramme :

Dans le Centre, en 2013 :

- 81% des ménages sont restés dans le même logement qu'en 2012,
- 10% des ménages nouvellement installés ne vivaient pas dans le Centre en 2012,
- 9 % des ménages vivaient déjà dans le Centre mais ont changé de logement.

Des mobiles externes plus nombreux que les mobiles internes

Contrairement à ce qui s'observe à l'échelle de l'Agglomération lyonnaise, les ménages mobiles externes sont plus nombreux que les ménages mobiles internes dans les bassins de vie.

Ce constat, qui peut sembler de prime abord étonnant, ne l'est pas. En effet, les ménages mobiles externes des différents secteurs viennent pour une grande part d'autres bassins de vie. De fait, ces ménages sont alors considérés comme étant des « mobiles internes » à l'échelle d'Agglomération.

L'origine géographique des ménages nouvellement installés diffère fortement entre l'Est, l'Ouest et le Centre

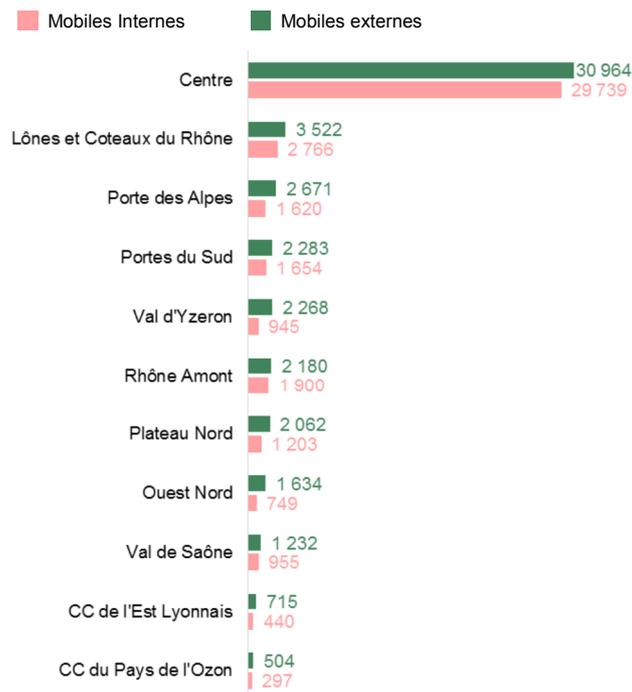
Les bassins de vie de l'Est (CEEL, CCPO, Portes du Sud, Plateau Nord, Rhône Amont, Porte des Alpes,) se caractérisent par une majorité de ménages externes originaires d'un autre bassin de vie.

Les autres bassins de vie, à l'exception du Centre, présentent une part de ménages originaires de l'Agglomération comprise entre 44 et 48%. Lômes et Coteaux du Rhône et Val d'Yzeron s'avèrent assez semblables.

Val de Saône présente une part importante de ménages originaires du reste de l'Inter-Scot. Ouest Nord se caractérise par une forte proportion de ménages venus de plus loin.

Le Centre, quant-à-lui, se distingue par une très forte majorité de ménages originaires de l'extérieur de l'Inter-Scot, assurant ici une fonction de porte d'entrée dans l'Agglomération lyonnaise.

Nombre de ménages mobiles internes et externes en 2013

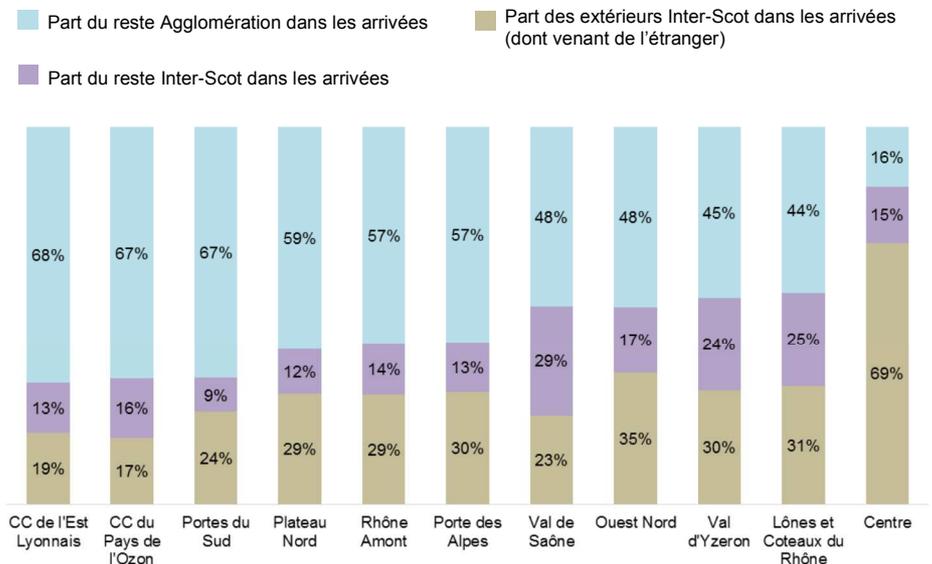


Comment lire l'histogramme :

Dans le Centre, en 2013 :

- 30 964 ménages nouvellement installés ne vivaient pas dans ce secteur en 2012,
- 29 739 ménages vivaient déjà dans le Centre mais ont changé de logement.

Territoires d'origine des ménages nouvellement installés dans un bassin de vie en 2013 (mobiles externes)



Comment lire l'histogramme :

Dans la CC de l'Est Lyonnais :

- 68% des ménages nouvellement installés dans ce territoire en 2013 vivaient dans un autre bassin de vie de l'Agglomération lyonnaise en 2012 ,
- 13% dans un des 12 autres Scots de l'Inter-Scot,
- 19% venaient de plus loin.

Statuts d'occupation des ménages mobiles

Des ménages mobiles majoritairement locataires

La mobilité reste fortement facilitée par l'accès au locatif privé, voire au locatif social pour certains territoires de l'Est de la Métropole de Lyon.

Dans le Centre, 56% des ménages mobiles (internes ou externes) sont locataires du parc privé. Cette part n'est toutefois pas la plus importante si on s'attarde sur la mobilité externe. En effet, le taux pour Val d'Yzeron est de 60%. Cet écart, de prime abord surprenant, s'explique par la forte part, dans

le Centre, de ménages n'ayant pas un statut d'occupation classique (meublé, hôtel, logement gratuit), elle-même liée à la présence d'étudiants.

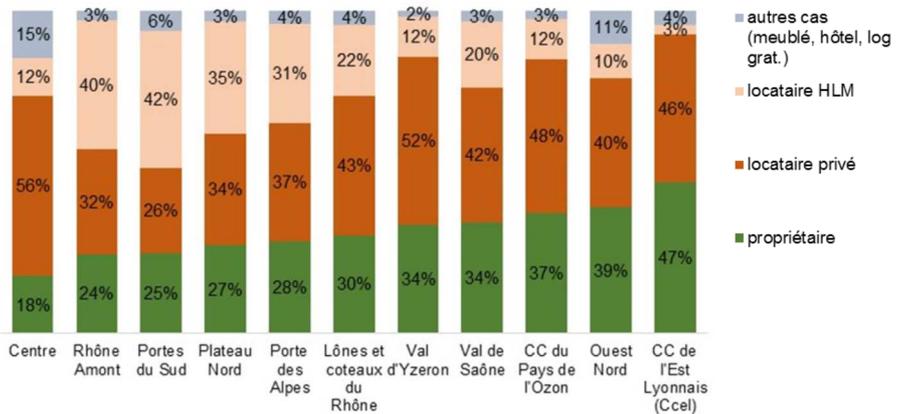
Des ménages propriétaires proportionnellement plus importants parmi les mobiles internes

Généralement, la part des propriétaires est plus importante parmi les mobiles internes que parmi les mobiles externes. Ce constat pourrait trouver un élément de réponse dans une envie

de « tester » un territoire avant de s'y installer durablement.

Les seules exceptions sont les deux bassins de vie où le parc locatif social joue un rôle important dans la mobilité interne : Portes du Sud et Rhône Amont. Il ne s'agit pas ici uniquement de mutations au sein du parc social mais aussi de l'accès à ces logements de ménages déjà résidents du bassin de vie.

Profil des ménages « mobiles internes » : Statut d'occupation du ménage en 2013



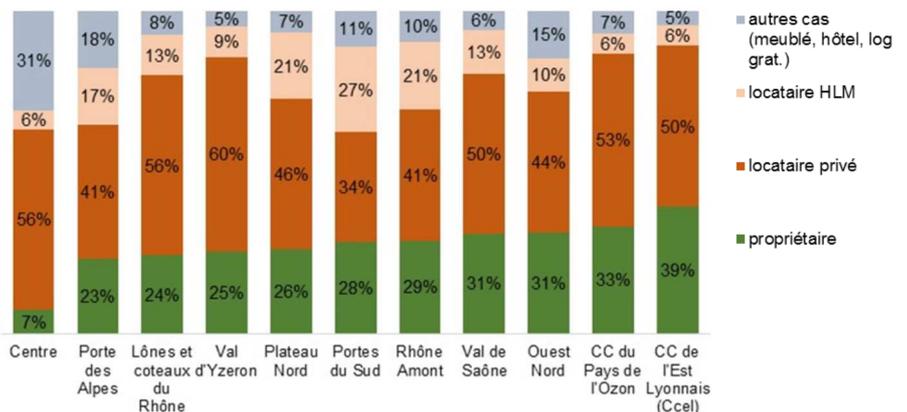
Comment lire l'histogramme :

Dans la CC de l'Est Lyonnais : 47% des ménages « mobiles internes » sont propriétaires occupants, 46% locataires privés, 3% locataires HLM, 4% dans une autre situation (meublé, hôtel ou logé gratuitement)

Information pratique

Les histogrammes sont classés selon une part croissante de propriétaires occupants

Profil des ménages « mobiles externes » : Statut d'occupation du ménage en 2013



Comment lire l'histogramme :

Dans la CC de l'Est Lyonnais : 39% des ménages « mobiles externes » sont propriétaires occupants, 50% locataires privés, 6% locataires HLM, 5% dans une autre situation (meublé, hôtel ou logé gratuitement)

A2-2-

Catégories socio-professionnelles des ménages mobiles

Des cadres très présents parmi les mobiles externes

Les cadres et personnes exerçant une profession intermédiaire occupent une part importante dans la mobilité externe au regard des autres catégories, hormis pour Portes du Sud. Elle atteint même 60% dans le pays de l'Ozon. La CCEL et Rhône Amont se distinguent par un équilibre entre cadres et ouvriers.

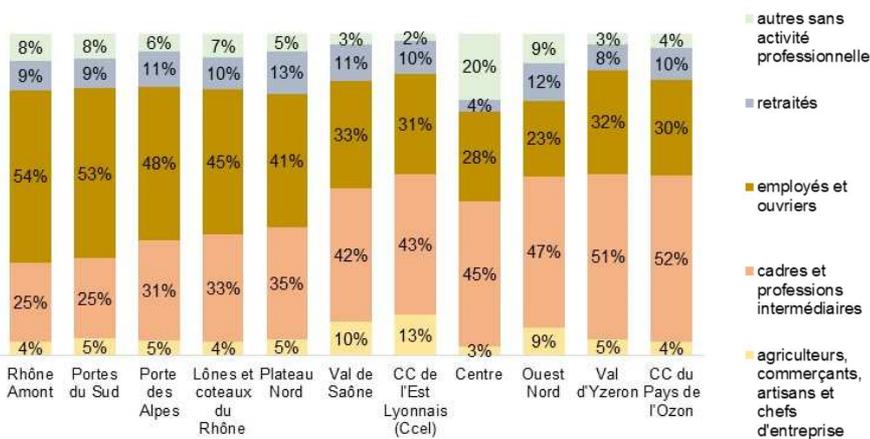
Une plus forte mobilité interne des employés et ouvriers dans les bassins de vie de l'Est

Dans la Métropole, les bassins de vie de l'Est se caractérisent par une forte proportion d'employés et d'ouvriers parmi les mobiles internes. Cela s'explique par l'importance du parc social et des prix encore abordables. Ce marquage social semble toutefois s'atténuer quand on observe la mobilité externe. Ainsi, Rhône Amont compte 40% d'employés et d'ouvriers parmi les mobiles externes contre 54% en mobilité interne.

Une situation plus atypique pour le Centre en raison de son attractivité pour les jeunes

La forte proportion des jeunes de moins de 30 ans dans le Centre parmi les mobiles externes (70%) explique l'importance de ménages sans activité professionnelle. Cette catégorie diminuant fortement au niveau de la mobilité interne, il est cohérent de corréliser l'importance de ce taux avec celle des étudiants.

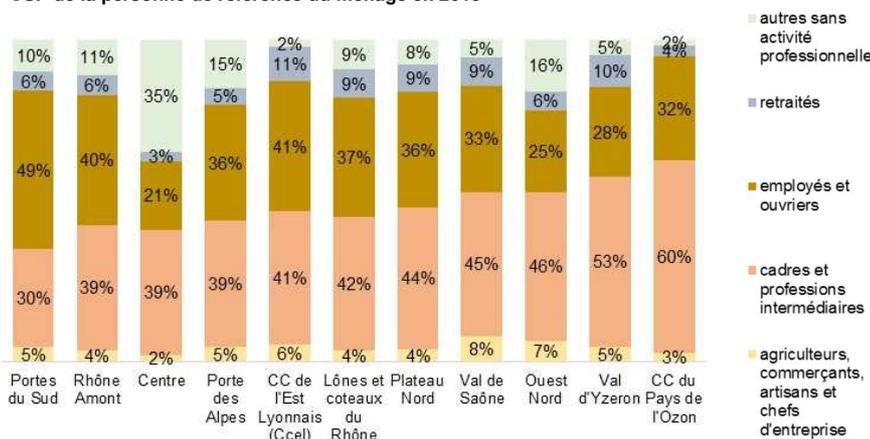
Profil des ménages « mobiles internes » :
CSP de la personne de référence du ménage en 2013



Comment lire l'histogramme :

Dans la CC du Pays de l'Ozon :
4% des personnes de référence des ménages « mobiles internes » sont agriculteurs, commerçants, artisans et chefs d'entreprise, 52% cadres ou exerçant une profession intermédiaire, 30% employés ou ouvriers, 10% retraités, 4% sans activité professionnelle.

Profil des ménages « mobiles externes » :
CSP de la personne de référence du ménage en 2013



Information pratique

Les histogrammes sont classés selon une part croissante de cadres et professions intermédiaires

Comment lire l'histogramme :

Dans la CC du Pays de l'Ozon :
3% des personnes de référence des ménages « mobiles externes » sont agriculteurs, commerçants, artisans et chefs d'entreprise, 60% cadres ou exerçant une profession intermédiaire, 32% employés ou ouvriers, 4% retraités, 2% sans activité professionnelle

Taille (nombre de personnes) des ménages mobiles

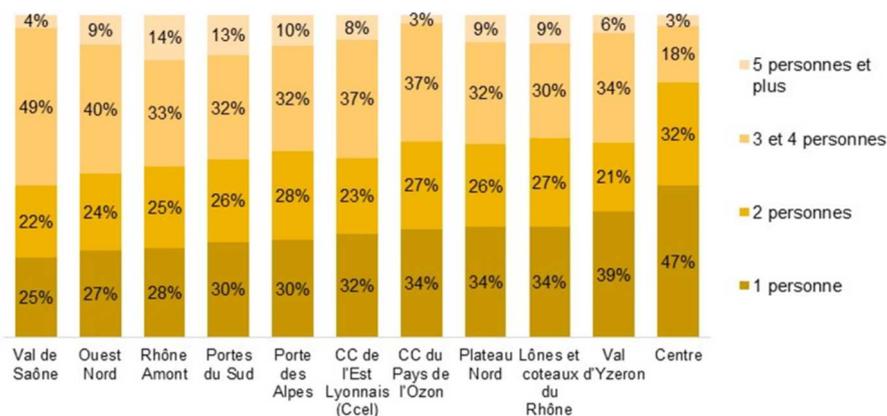
Une mobilité externe alimentée par les petits ménages

Les ménages de 1 ou 2 personnes représentent plus de 60% des mobiles externes. Les seules exceptions sont la CCPO et la CCEL qui se démarquent par l'importance des ménages de 3 personnes ou plus (probablement des familles avec enfant(s)).

Une mobilité interne des familles nombreuses plus forte dans l'Est

La part des ménages de 5 personnes ou plus est globalement faible. Elle est toutefois plus prononcée dans les bassins de vie dotés d'un parc social important.

Profil des ménages « mobiles internes » :
Nombre de personnes par ménage en 2013



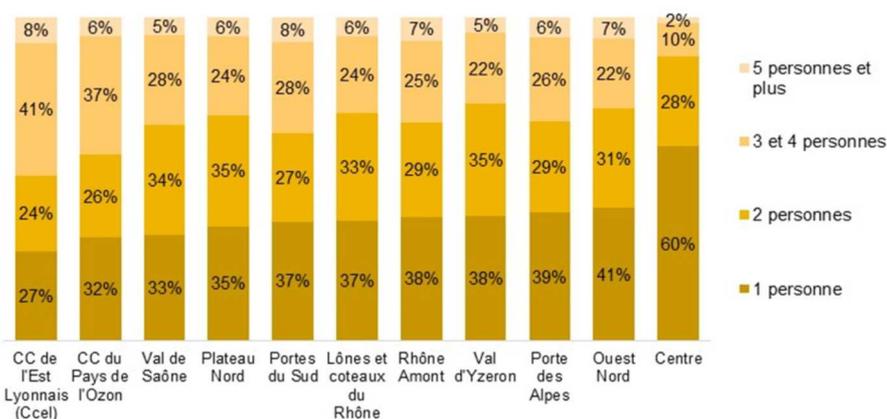
Comment lire l'histogramme :

Dans le Centre:
47% des ménages « mobiles internes » comprennent une personne, 32% deux personnes, 18% trois ou quatre personnes, 3% cinq personnes ou plus.

Information pratique

Les histogrammes sont classés selon une part croissante de ménages d'une personne.

Profil des ménages « mobiles externes » :
Nombre de personnes par ménage en 2013



Comment lire l'histogramme :

Dans le Centre:
60% des ménages « mobiles externes » comprennent une personne, 28% deux personnes, 10% trois ou quatre personnes, 2% cinq personnes ou plus.

A2-4-

Âge de la personne de référence des ménages mobiles

Une très forte attractivité du Centre pour les moins de 25 ans

51% des mobiles externes arrivés dans le Centre sont des ménages dont la personne de référence a moins de 25 ans. Cette part importante s'explique en partie par le poids des étudiants. La part des ces jeunes ménages est plus faible (- 18 points) parmi les mobiles internes. Elle reste toutefois très au dessus de ce qui s'observe pour les autres bassins de vie.

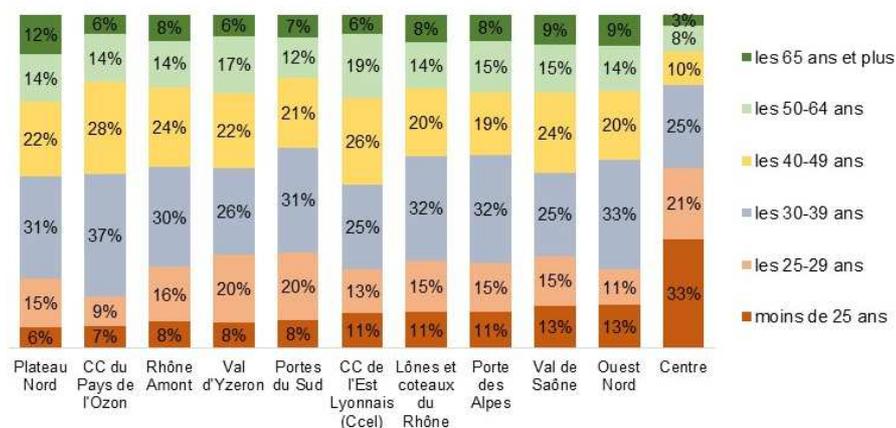
En dehors du Centre, quelques bassins de vie se distinguent plus fortement

Le Pays de l'Ozon présente les parts les plus élevées pour les 30-39 ans et les 40-49 ans, que ce soit parmi les mobiles internes ou les mobiles externes. Ce territoire semble attractif mais est propice à une mobilité interne pour cette tranche d'âge, souvent associée à la primo-accession.

Parmi les mobiles externes, Val d'Yzeron affiche la part la plus faible pour les 30-39 ans et Portes des Alpes pour les 40-49 ans.

La CCEL se caractérise par une forte mobilité des 50-64 ans, notamment parmi les mobiles internes, en comparaison des autres bassins de vie.

Profil des ménages « mobiles internes » :
âge de la personne de référence du ménage en 2013



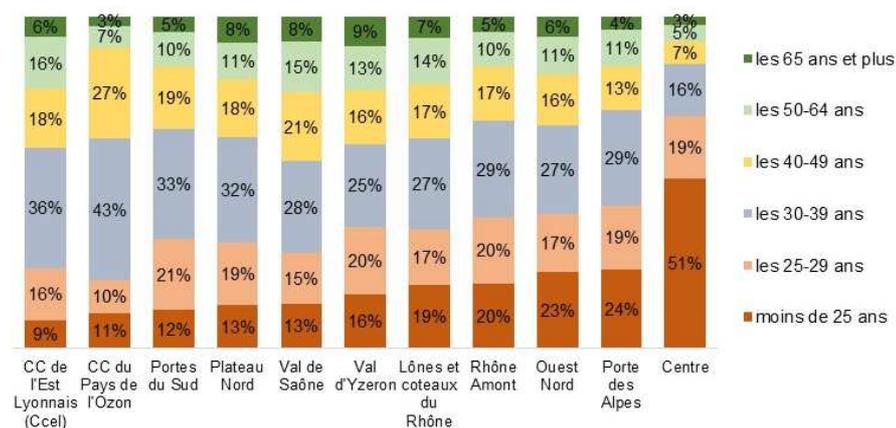
Comment lire l'histogramme :

Dans le Centre:
33% des personnes de référence des ménages « mobiles internes » ont moins de 25 ans, 21% entre 25 et 29 ans, 25% entre 30 et 39 ans, 10% entre 40 et 49 ans, 8% entre 50 et 64 ans, 3% ont 65 ans ou plus.

Information pratique

Les histogrammes sont classés selon une part croissante des moins de 25 ans.

Profil des ménages « mobiles externes » :
âge de la personne de référence du ménage en 2013



Comment lire l'histogramme :

Dans le Centre:
51% des personnes de référence des ménages « mobiles externes » ont moins de 25 ans, 19% entre 25 et 29 ans, 16% entre 30 et 39 ans, 7% entre 40 et 49 ans, 5% entre 50 et 64 ans, 3% ont 65 ans ou plus.

ZOOM

Profils des propriétaires occupants nouvellement installés dans l'Agglomération lyonnaise ou ayant changé de bassin de vie

La possibilité d'accéder à la propriété pour les ménages qui le souhaitent constitue un des axes importants des politiques de l'habitat.

L'analyse comparée par bassin de vie des ménages nouvellement installés a ici pour but de pointer les différences de profils des nouveaux arrivants selon les territoires.

On étudie ici uniquement les ménages nouvellement installés

Une part plus importante de jeunes parmi les propriétaires occupants nouvellement installés dans l'Est.

Parmi les nouveaux arrivants, deux ménages sur trois de Porte des Alpes ont moins de 40 ans (64%). Ce fort taux contraste avec une part de un ménage sur trois pour Val d'Yzeron (39%).

La CCEL et la CCPO présentent également une part importante de jeunes ménages. Toutefois, elle se concentre surtout sur la tranche des 30-39 ans, contrairement aux territoires Est de la Métropole qui comptent davantage de

ménages de moins de 30 ans.

Une part plus faible de cadres et professions intermédiaires parmi les propriétaires occupants nouvellement installés dans l'Est

Portes du Sud est le bassin de vie présentant la part la plus faible de ménages propriétaires occupants dont la personne de référence est cadre ou exerçant une profession intermédiaire (42%). A l'opposé, la CCPO en compte 73%.

Le Centre et Val d'Yzeron se démarquent par une part importante de retraités en comparaison des autres territoires.

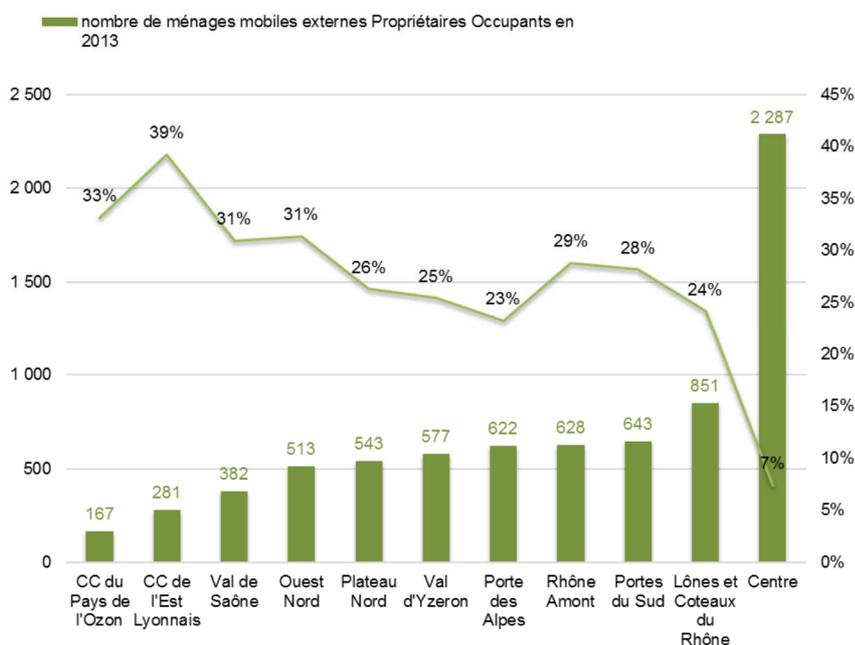
Une part plus importante de petits ménages parmi les propriétaires occupants nouvellement installés dans le Centre

79% des ménages propriétaires nouvellement installés dans le Centre sont composés de une ou deux personnes. Plateau Nord en compte 72%.

A l'opposé, la CCPO n'en compte que 34%. Ce bassin de vie ainsi que la CCEL se démarquent fortement par la très forte part des ménages de 3 personnes ou plus.

Les autres bassins de vie présentent quant à eux une plus grande diversité de profils.

Les ménages propriétaires occupants « mobiles externes » en 2013 : nombre et part dans l'ensemble des ménages nouvellement installés sur un bassin de vie



Comment lire l'histogramme :

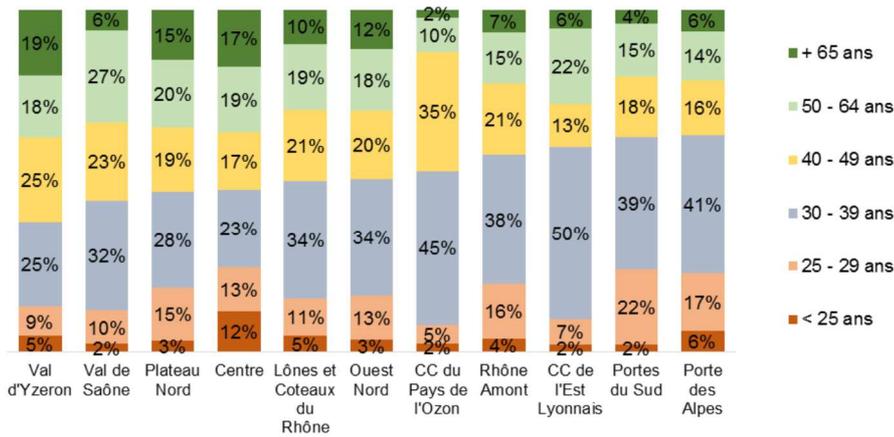
Dans le Centre, parmi les ménages nouvellement installés, 2 287 sont propriétaires du logement qu'ils occupent en 2013.

Ces 2 287 ménages représentent 7% du total des ménages nouvellement installés dans le Centre.

Précaution d'usage :

Le statut d'occupation indiqué est celui connu en 2013. Le statut d'occupation des ménages en 2012 n'est pas connu. Seul le lieu de résidence antérieur est indiqué.

**Profil des ménages propriétaires occupants « mobiles externes » :
âge de la personne de référence du ménage en 2013**



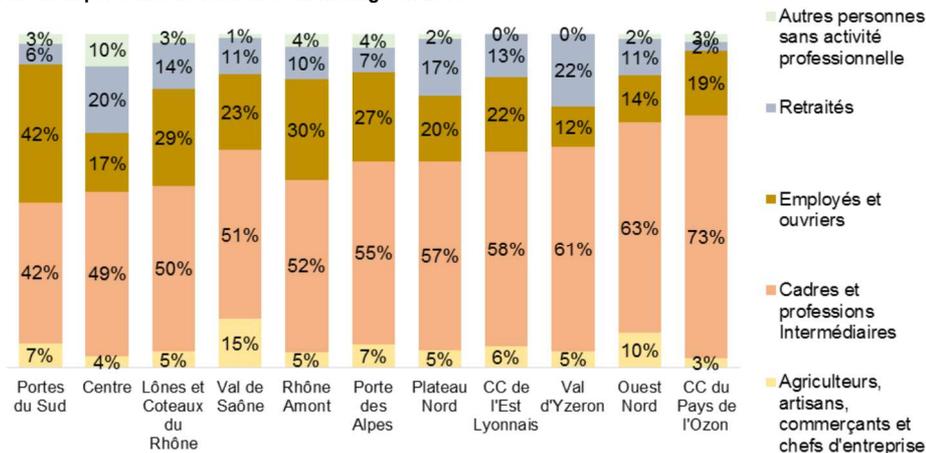
Information pratique

L'histogramme est classé selon une part croissante de moins de 40 ans.

Comment lire l'histogramme :

Dans Porte des Alpes :
6% des personnes de référence des ménages « mobiles externes » ayant le statut de propriétaire occupant en 2013 ont moins de 25 ans, 17% entre 25 et 29 ans, 41% entre 30 et 39 ans, 16% entre 40 et 49 ans, 14% entre 50 et 64 ans, 6% ont 65 ans ou plus.

**Profil des ménages propriétaires occupants « mobiles externes » :
CSP de la personne de référence du ménage en 2013**



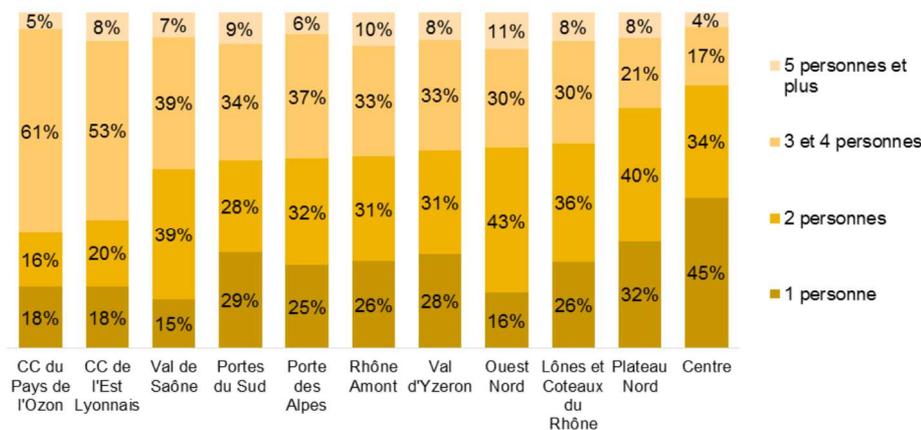
Information pratique

L'histogramme est classé selon une part croissante de cadres et professions intermédiaires.

Comment lire l'histogramme :

Dans la CC du Pays de l'Ozon :
3% des personnes de référence des ménages « mobiles externes » ayant le statut de propriétaire occupant en 2013 sont agriculteurs, commerçants, artisans et chefs d'entreprise, 73% cadres ou exerçant une profession intermédiaire, 19% employés ou ouvriers, 2% retraités et, 3% sans activité professionnelle

**Profil des ménages propriétaires occupants « mobiles externes » :
Nombre de personnes par ménage en 2013**



Information pratique

L'histogramme est classé selon une part croissante de ménages de 1 ou 2 personnes.

Comment lire l'histogramme :

Dans le Centre :
45% des personnes de référence des ménages « mobiles externes » ayant le statut de propriétaire occupant en 2013 comprennent une personne, 34% deux personnes, 17% trois ou quatre personnes et, 4% cinq personnes ou plus.

A3. Une analyse comparée des ménages mobiles de l'aire métropolitaine lyonnaise

Les mobiles internes globalement plus nombreux que les mobiles externes

Sur les treize Scot composant l'Inter-Scot, huit se caractérisent par une mobilité interne plus importante que la mobilité externe. Les ménages cherchent à se relocaliser sur place en cas de déménagement. L'Agglomération lyonnaise et le Beaujolais présentent le taux de mobilité interne le plus important (9% des ménages vivant dans ces Scot et ayant changé de logement en 2013 y vivaient déjà en 2012). Viennent ensuite, dans l'ordre décroissant :

- Le Sud Loire, avec 8% de mobiles internes mais qui représentent 3 fois le nombre de mobiles externes, signe d'une agglomération offrant des

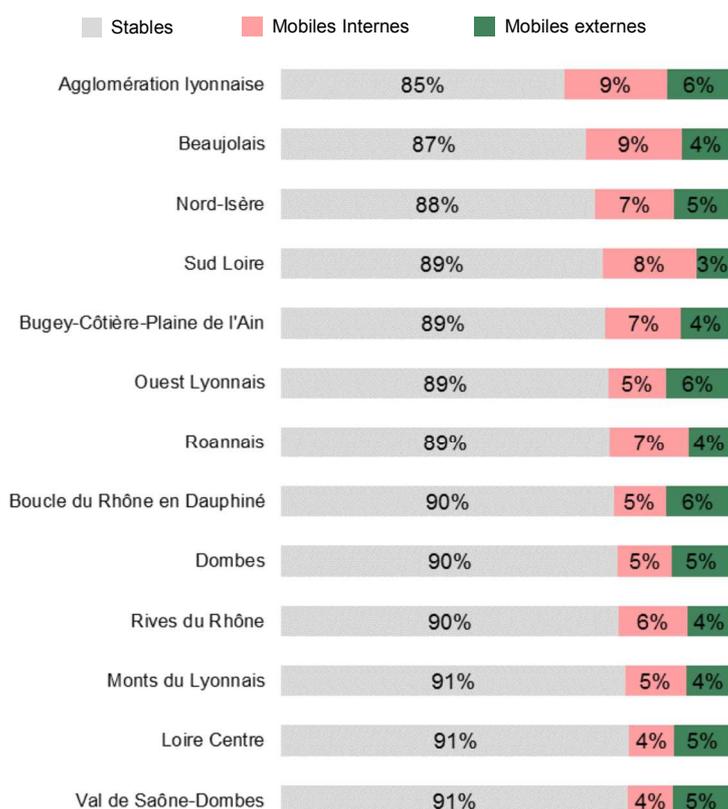
possibilités de parcours résidentiels diversifiés

- Le Nord-Isère, le Roannais et le BUCOPA avec 7%
- Les Rives du Rhône avec 6%
- Les Monts du Lyonnais avec 5%.

Cinq Scot se distinguent par une mobilité externe supérieure à la mobilité interne :

- Boucle du Rhône en Dauphiné,
- Ouest Lyonnais,
- Val de Saône-Dombes,
- Loire Centre,
- Dombes.

Part des ménages stables, mobiles internes et mobiles externes dans l'ensemble des ménages vivant dans un Scot en 2013

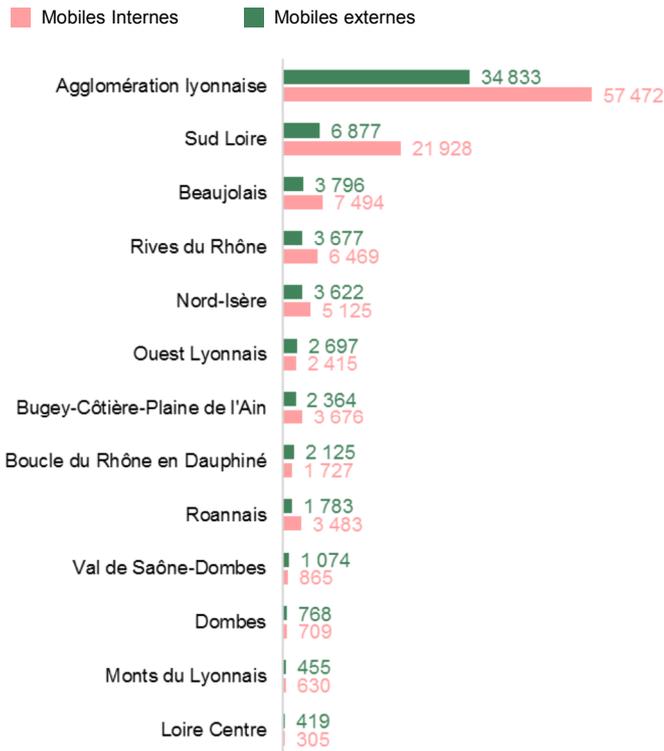


Comment lire l'histogramme :

Dans l'Agglomération lyonnaise, en 2013 :

- 6% des ménages nouvellement installés ne vivaient pas dans ce Scot en 2012,
- 9% ménages vivaient déjà dans le Scot mais ont changé de logement,
- 85% des ménages sont restés dans le même logement qu'en 2012.

Nombre de ménages mobiles internes et externes en 2013



Comment lire l'histogramme :

Dans l'Agglomération lyonnaise, en 2013 :

- 34 833 ménages nouvellement installés ne vivaient pas dans ce Scot en 2012,
- 57 472 ménages vivaient déjà dans ce Scot mais ont changé de logement.

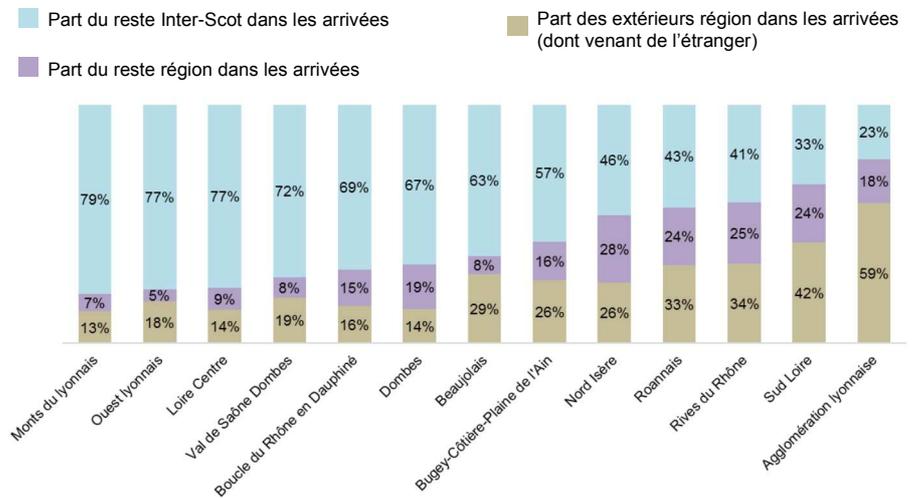
L'origine géographique des ménages nouvellement installés diffère selon l'importance de la ville Centre

Sur les 13 Scot, le 8 Scot ayant un profil plus rural bénéficie d'un apport extérieur qui vient principalement de la zone « Inter-Scot » (57% à 80% des nouveaux arrivants). Toutefois, le Beaujolais et le BUCOPA ont en plus un bassin d'attraction extérieur à Auvergne-Rhône-Alpes.

Les cinq autres Scot, plus urbains, se caractérisent par une part importante de ménages arrivant de l'extérieur de l'Inter-Scot (c'est-à-dire, originaires du reste de la région ou d'une autre région de France). Parmi eux, l'Agglomération lyonnaise se démarque par une majorité de ménages venant d'une autre région de France (59% des mobiles externes).

L'agglomération stéphanoise, qui remplit elle aussi une fonction de ville universitaire, se situe dans la même dynamique, avec près de 40% de ménages provenant de l'extérieur de la région.

Territoires d'origine des ménages nouvellement installés dans un Scot en 2013 (mobiles externes)



Comment lire l'histogramme :

Dans l'Agglomération lyonnaise :

- 23% des ménages mobiles externes installés en 2013 dans ce Scot vivaient en 2012 dans un autre Scot,
- 18% dans le reste de la région,
- 59% venaient de plus loin.

Statuts d'occupation des ménages mobiles

Des locataires plus mobiles que les propriétaires

Sans surprise, les ménages mobiles sont davantage locataires. Le locatif privé joue un rôle plus prononcé dans la mobilité externe que dans celle interne, excepté pour Loire-Centre, Val de Saône-Dombes et Dombes.

Le parc social participe peu à la mobilité sauf pour le Nord-Isère où il concerne 30% des mobiles internes.

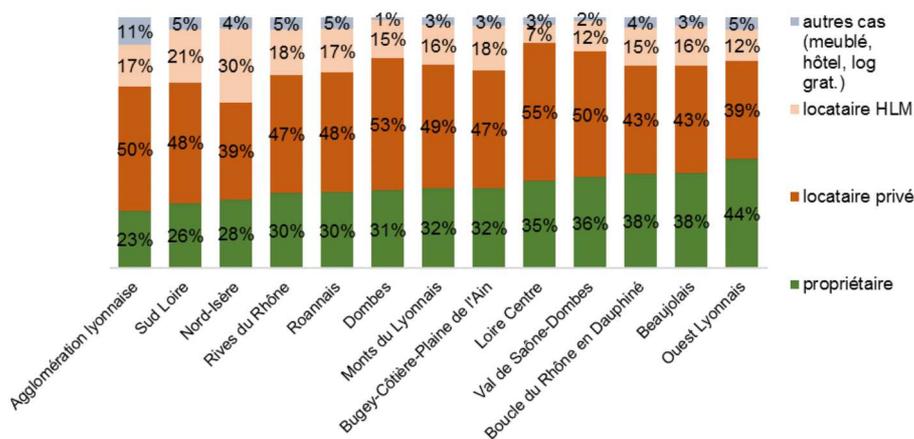
Des propriétaires plus présents dans les Scot ruraux

Les plus fortes parts de ménages propriétaires parmi les mobiles s'observent pour les Scot plus ruraux.

Des ménages hors statuts classiques plus présents dans les Scot urbains

Les pôles urbains de l'Inter-Scot étant attractifs pour les jeunes, la part des ménages ayant un statut atypique y est plus marquée.

Profil des ménages « mobiles internes » : Statut d'occupation du ménage en 2013



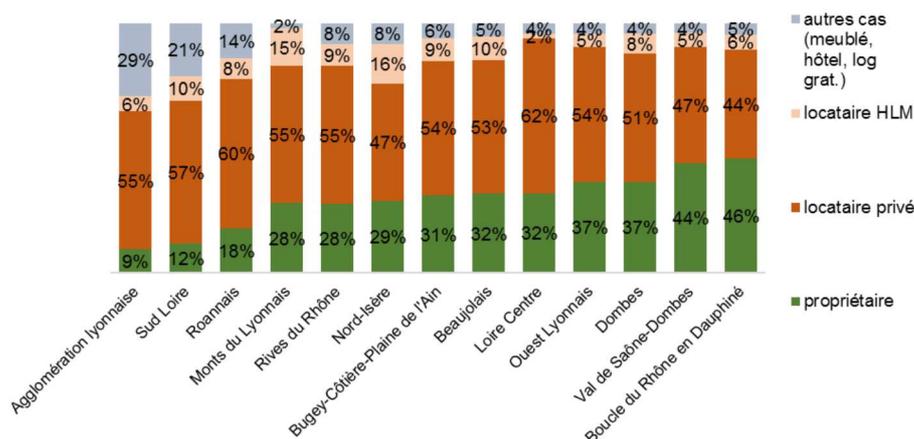
Comment lire l'histogramme :

Dans l'Ouest Lyonnais :
44% des ménages « mobiles internes » sont propriétaires occupants,
39% locataires privés,
12% locataires HLM,
5% dans une autre situation (meublé, hôtel ou logé gratuitement)

Information pratique

Les histogrammes sont classés selon une part croissante de propriétaires occupants

Profil des ménages « mobiles externes » : Statut d'occupation du ménage en 2013



Comment lire l'histogramme :

Dans la Boucle du Rhône en Dauphiné :
46% des ménages « mobiles externes » sont propriétaires occupants,
44% locataires privés,
6% locataires HLM,
5% dans une autre situation (meublé, hôtel ou logé gratuitement)

A3-2-

Catégories socio-professionnelles des ménages mobiles

Une mobilité interne majoritairement portée par les employés et les ouvriers

Les employés et ouvriers sont majoritaires parmi les mobiles internes excepté dans l'Agglomération lyonnaise.

Une mobilité externe plus diversifiée

Même si la part des employés et des ouvriers reste importante, elle se rapproche de celle des cadres et professions intermédiaires. Les Monts du Lyonnais, Loire Centre et Dombes se distinguent toutefois par un écart im-

portant à la faveur des employés et des ouvriers. A l'inverse, l'Ouest Lyonnais se démarque par une majorité de cadres et professions intermédiaires.

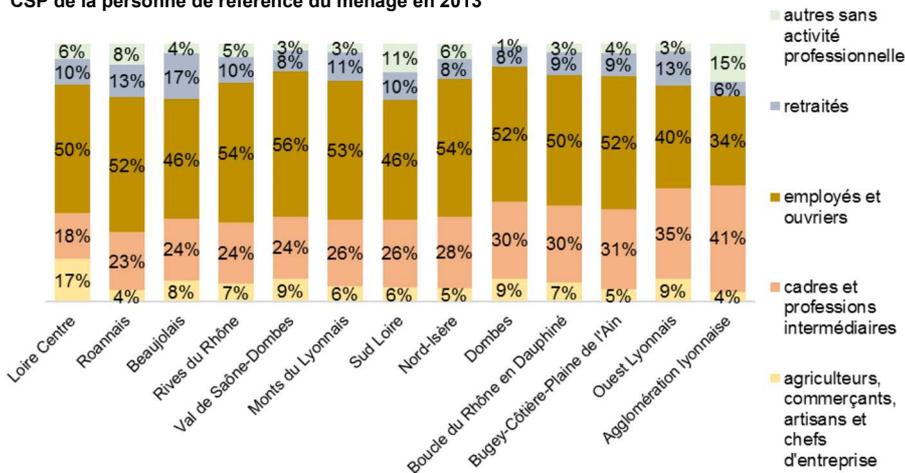
Une part plus importante de personnes sans activité professionnelle dans les Scot urbains

Les jeunes, y compris les étudiants, étant attirés par les pôles urbains, il n'est guère surprenant d'y constater une part importante de ménages sans activité professionnelle.

Des retraités dont la part fluctue selon les Scot

La part des retraités, même si elle reste faible comparée aux autres catégories, peut varier du simple au double selon les Scot. Le Beaujolais affiche la part la plus importante parmi les mobiles (internes et externes).

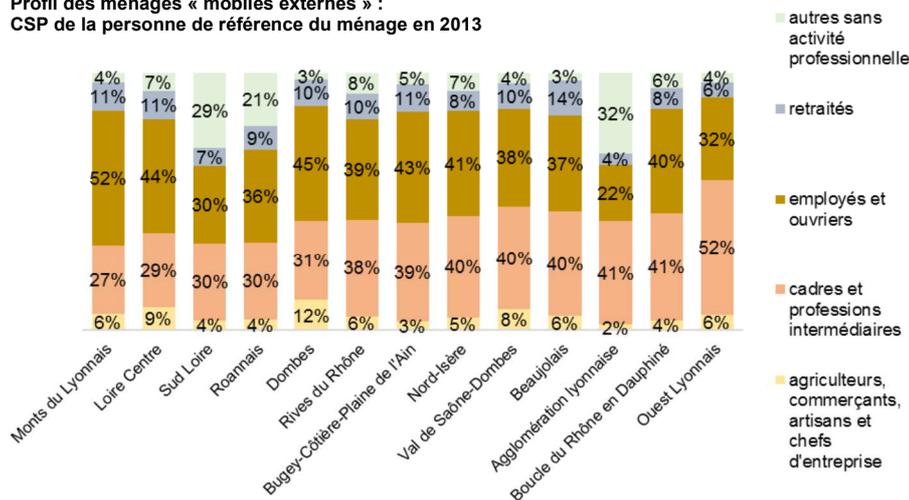
Profil des ménages « mobiles internes » :
CSP de la personne de référence du ménage en 2013



Comment lire l'histogramme :

Dans l'Agglomération lyonnaise :
4% des personnes de référence des ménages « mobiles internes » sont agriculteurs, commerçants, artisans et chefs d'entreprise,
41% cadres ou exerçant une profession intermédiaire,
34% employés ou ouvriers,
6% retraités,
15% sans activité professionnelle

Profil des ménages « mobiles externes » :
CSP de la personne de référence du ménage en 2013



Information pratique

Les histogrammes sont classés selon une part croissante de cadres et professions intermédiaires

Comment lire l'histogramme :

Dans l'Ouest Lyonnais :
6% des personnes de référence des ménages « mobiles externes » sont agriculteurs, commerçants, artisans et chefs d'entreprise,
52% cadres ou exerçant une profession intermédiaire,
32% employés ou ouvriers,
6% retraités,
4% sans activité professionnelle

Taille (nombre de personnes) des ménages mobiles

Une mobilité externe alimentée par les personnes seules dans les Scot urbains

Les trois Scot urbains, très attractifs pour les jeunes, présentent une mobilité externe portée à près de 60% par des personnes seules.

Une mobilité interne plus diversifiée, y compris pour les Scot urbains

Globalement, les différentes tailles de ménage sont mieux représentées parmi les mobiles internes.

Des familles plus présentes dans les Scot ruraux

Les Scot plus ruraux présentent des parts plus importantes de ménages d'au moins 3 personnes que les Scots plus urbains, notamment parmi les mobiles externes. La prépondérance d'un habitat individuel à prix abordable explique pour partie cette différence.

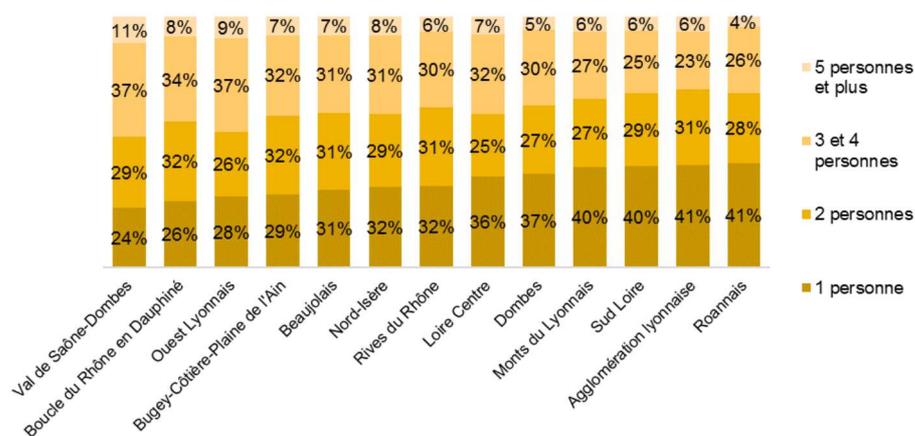
Des familles plus présentes parmi les mobiles internes

La part des ménages d'au moins 3 personnes est généralement plus im-

portante parmi les mobiles internes, peut-être pour conserver une solidarité familiale de proximité. Val de Saône-Dombes est le Scot où la part des familles est la plus importante parmi les mobiles internes (48%).

Boucle du Rhône en Dauphiné se distingue : 45% des mobiles externes sont des ménages d'au moins 3 personnes (taux le plus important) contre 42% pour les mobiles internes.

Profil des ménages « mobiles internes » :
Nombre de personnes par ménage en 2013



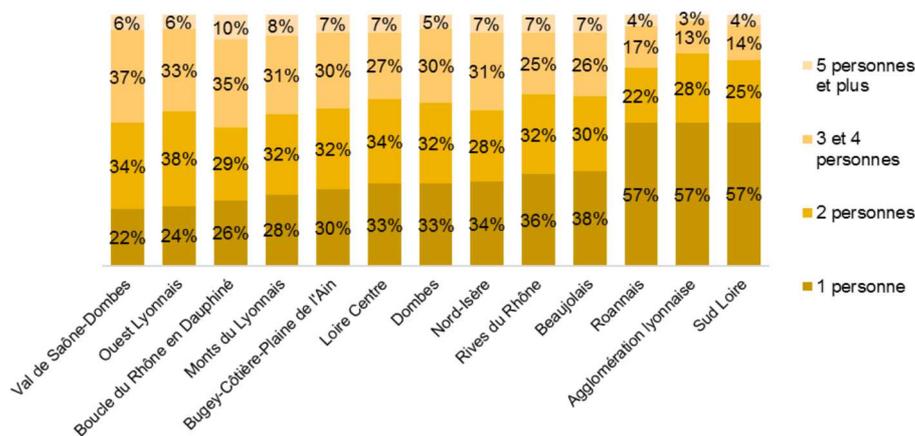
Comment lire l'histogramme :

Dans le Roannais :
41% des ménages « mobiles internes »
comprennent une personne,
28% deux personnes,
26% trois ou quatre personnes,
4% cinq personnes ou plus.

Information pratique

Les histogrammes sont classés selon une part croissante de ménages d'une personne.

Profil des ménages « mobiles externes » :
Nombre de personnes par ménage en 2013



Comment lire l'histogramme :

Dans le Sud Loire :
57% des ménages « mobiles externes »
comprennent une personne,
25% deux personnes,
14% trois ou quatre personnes,
4% cinq personnes ou plus.

A3-4-

Âge de la personne de référence des ménages mobiles

Une plus forte attractivité des Scot urbains pour les moins de 25 ans

Les 3 Scot les plus urbains présentent les taux les plus élevés pour les moins de 25 ans parmi les mobiles externes. La différence est moins marquée au niveau des mobiles internes.

Une plus forte attractivité des Scot ruraux pour les 30-49 ans

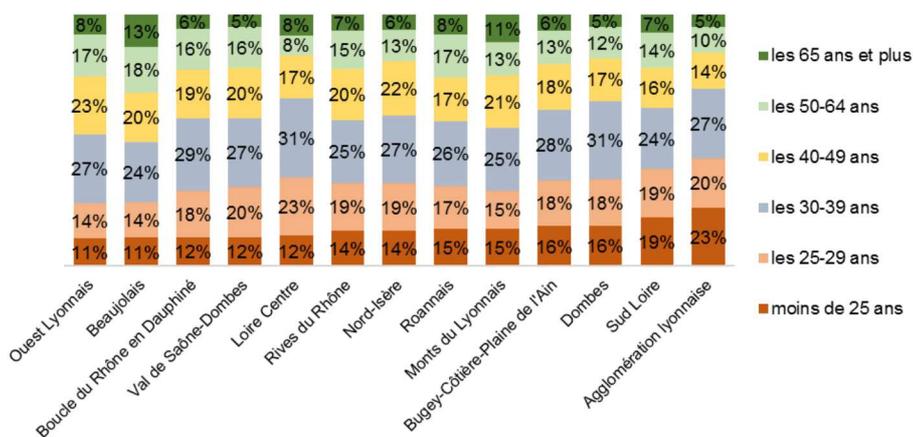
Les 30-49 ans, tranche d'âge concernée par la primo-accession, sont très présents parmi les mobiles externes de certains Scot ruraux, notamment Val de Saône-Dombes (55%) et Boucle du Rhône en Dauphiné (52%).

Une mobilité des 50 ans et plus parfois importante

La part des ménages dont la personne de référence a 50 ans ou plus atteint rarement le quart des ménages mobiles.

Quelques exceptions sont toutefois notables : le Beaujolais dont 31% des mobiles internes sont dans cette tranche d'âge et Loire Centre dont 27% ont 50 ans ou plus parmi les mobiles externes.

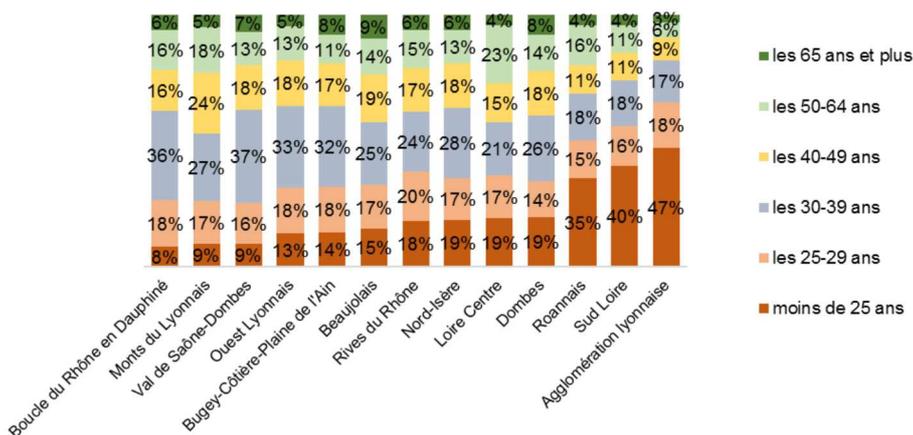
Profil des ménages « mobiles internes » :
âge de la personne de référence du ménage en 2013



Comment lire l'histogramme :

Dans l'Agglomération lyonnaise:
23% des personnes de référence des ménages « mobiles internes » ont moins de 25 ans,
20% entre 25 et 29 ans,
27% entre 30 et 39 ans,
14% entre 40 et 49 ans,
10% entre 50 et 64 ans,
5% ont 65 ans ou plus.

Profil des ménages « mobiles externes » :
âge de la personne de référence du ménage en 2013



Information pratique

Les histogrammes sont classés selon une part croissante des moins 25 ans.

Comment lire l'histogramme :

Dans l'Agglomération lyonnaise:
47% des personnes de référence des ménages « mobiles externes » ont moins de 25 ans,
18% entre 25 et 29 ans,
17% entre 30 et 39 ans,
8% entre 40 et 49 ans,
6% entre 50 et 64 ans,
3% ont 65 ans ou plus.

B - Analyse des flux résidentiels entre 2012 et 2013

B1. Les flux constatés entre 2012 et 2013 dans et hors de l'Agglomération lyonnaise

Les flux résidentiels entre 2012 et 2013
Solde des arrivées moins départs (en nombre de ménages)

	Échanges avec le reste de l'Agglomération	Échanges avec le reste de l'Inter-Scot	Échanges avec le reste France (hors Inter-Scot)	Totalité des échanges
Centre	-1 078	900	4 251	4 073
Val d'Yzeron	261	-89	86	258
Porte des Alpes	57	-56	119	120
Plateau Nord	171	-181	75	65
Lônes et Coteaux du Rhône	294	-172	-123	-1
Rhône Amont	30	-258	190	-38
CC du Pays de l'Ozon	24	-111	-21	-108
Portes du Sud	197	-260	-46	-109
Ouest Nord	-79	-50	-1	-130
Val de Saône	103	-90	-164	-151
CC de l'Est Lyonnais	22	-244	-101	-323
	Négatif (plus de départs que d'arrivées)			
	Positif (plus d'arrivées que de départs)			

Comment lire le tableau :

Dans Centre,

- Les ménages ayant quitté le Centre pour vivre dans un autre bassin de vie ont été plus nombreux (1 078 ménages de plus) que ceux ayant fait le mouvement inverse
- Les ménages originaires d'un autre Scot qui se sont installés dans le Centre ont été plus nombreux (900 ménages de plus) que ceux qui ont fait le mouvement inverse
- Les ménages originaires d'une commune française située hors de l'Inter-Scot qui se sont installés dans le Centre ont été plus nombreux (4 251 ménages de plus) que ceux qui ont fait le mouvement inverse.

Au total, les ménages s'étant installés dans le Centre ont été plus nombreux (4 073 ménages de plus) que ceux qui en sont partis.

Précautions d'usage :

- Le nombre de personnes par ménage n'est pas indiqué ici. Il peut arriver qu'un solde « arrivées moins départs » soit positif en nombre de ménages mais négatif en nombre d'habitants. En effet, il peut arriver que les ménages qui partent comprennent plus de personnes que ceux qui arrivent.
- L'Insee ne recensant que les ménages aujourd'hui installés en France et non ceux qui ont quitté le territoire français, ceux venant de l'étranger ont été exclus de l'analyse.

Le Centre, des échanges avec l'extérieur qui lui sont favorables

Globalement, les ménages s'installant dans le Centre sont plus nombreux que ceux qui en partent (solde entre les arrivées et les départs de +4 073 ménages). Dans le détail, il s'avère que ce bénéfice migratoire est le fait des échanges entre le Centre et l'extérieur de l'Agglomération. En effet, ce constat est inverse pour les flux entre le Centre et le reste de l'Agglomération lyonnaise. Même si les échanges entre le Centre et la CCEL, la CCPO et Ouest Nord sont légèrement favorables au Centre, ceux observés entre le Centre et les autres bassins de vie conduisent à un déficit migratoire (Cf. page suivante).

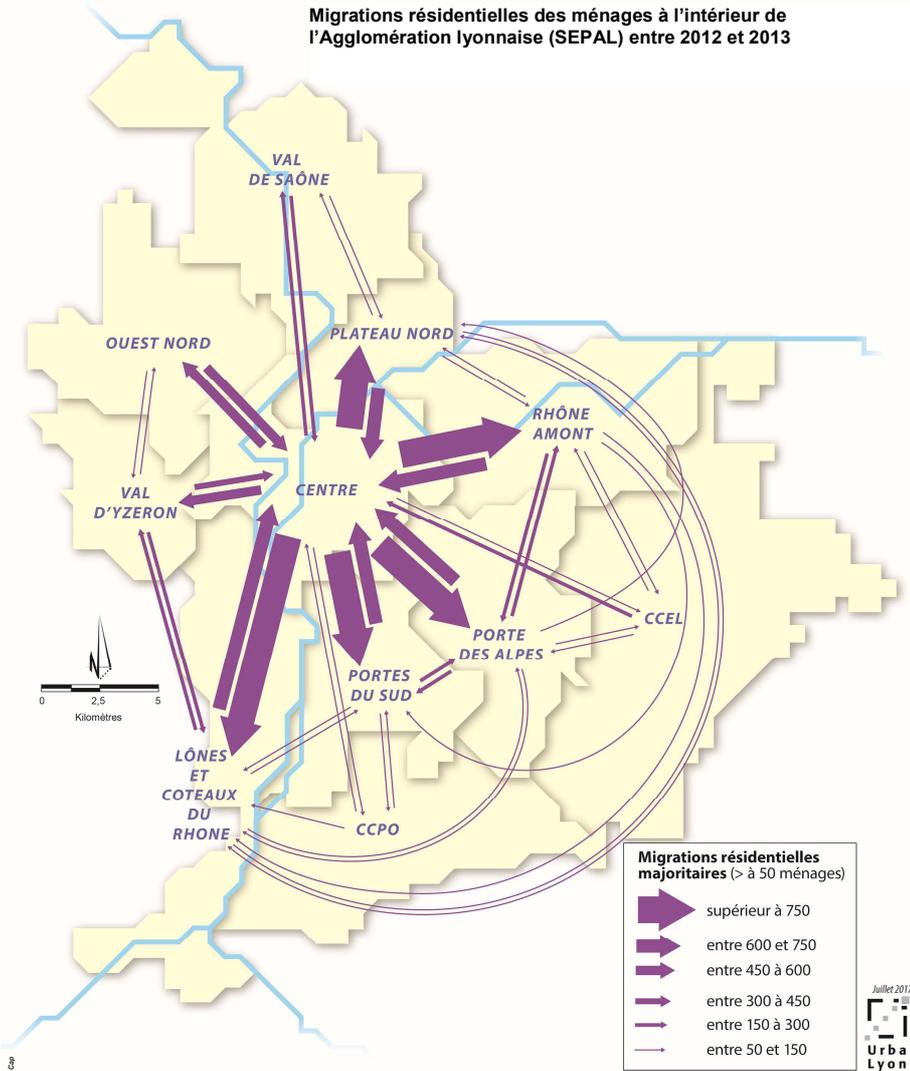
Trois autres bassins de vie globalement bénéficiaires

En dehors du Centre, trois autres bassins de vie se caractérisent par un nombre de ménages nouvellement installés plus important que ceux qui en sont partis : Val d'Yzeron, Porte des Alpes, Plateau Nord. Ces derniers bénéficient des échanges avec le reste de l'Agglomération ou hors Inter-Scot. Par contre, ils pâtissent tous de leurs échanges avec le reste de l'Inter-Scot.

Sept bassins de vie globalement déficitaires

Sept autres bassins de vie se caractérisent par des ménages nouvellement installés moins nombreux que ceux qui en sont partis : Lônes et Coteaux du Rhône, Rhône Amont, CCPO, Portes du Sud, Ouest Nord, Val de Saône et CCEL. Tous sont déficitaires dans leurs échanges avec le reste de l'Inter-Scot.

Migrations résidentielles des ménages à l'intérieur de l'Agglomération lyonnaise (SEPAL) entre 2012 et 2013



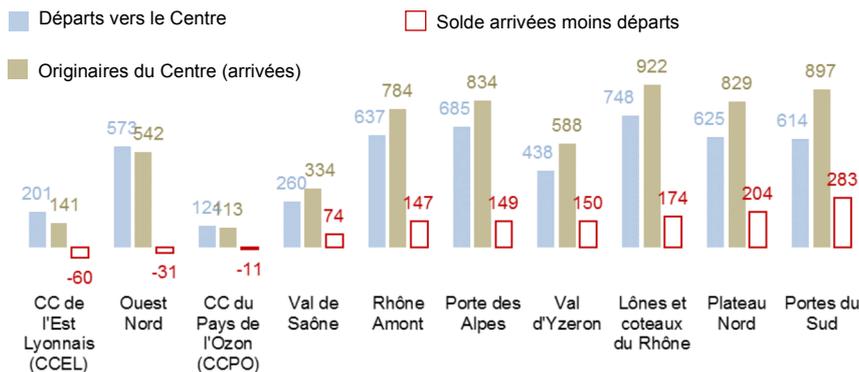
Les flux entre bassins de vie à l'intérieur de l'Agglomération lyonnaise

A l'échelle de l'Agglomération lyonnaise, la mobilité interne a concerné 57 472 ménages. Parmi eux :

- une très large majorité déménage tout en restant dans son bassin de vie d'origine (74%, 42 269 ménages) ;
- 10% ont quitté le Centre pour un bassin de vie périphérique (5 984 ménages);
- 9% ont fait le trajet inverse de la périphérie vers le Centre (4 906 ménages) ;
- 7% ont changé de bassin de vie tout en restant dans la périphérie (4 313 ménages).

Il s'agit ici de la cartographie des migrations résidentielles des 15 203 ménages ayant changé de bassin de vie au sein de l'Agglomération lyonnaise. Les valeurs exactes sont présentées en annexe.

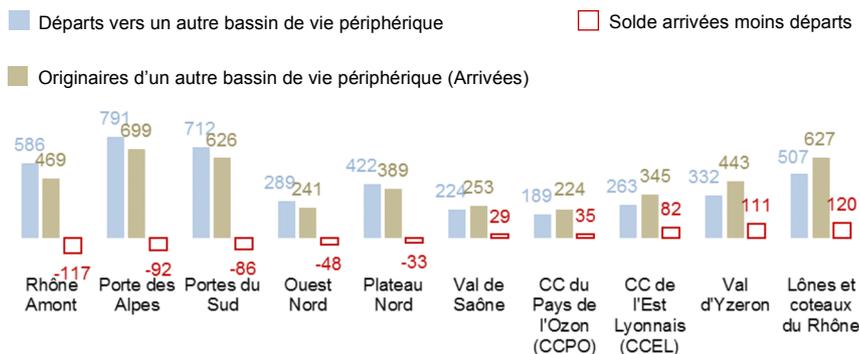
Migrations résidentielles entre le Centre et les bassins de vie périphériques entre 2012 et 2013



Comment lire l'histogramme : exemple de Portes du Sud.

Entre 2012 et 2013, 614 ménages ont quitté Portes du Sud pour s'installer le Centre. Dans le même temps, 897 ménages ont quitté le Centre pour s'installer dans le bassin de vie. La différence entre les arrivées et les départs (ici moins nombreux que les arrivées) est de + 283 ménages à la faveur de Portes du Sud.

Migrations résidentielles entre les bassins de vie périphériques de l'Agglomération lyonnaise entre 2012 et 2013



Comment lire l'histogramme : exemple de Portes du Sud.

Entre 2012 et 2013, 712 ménages ont quitté Portes du Sud pour s'installer dans un autre bassin de vie périphérique. Dans le même temps, 626 ménages sont venus d'un autre bassin de vie périphérique. La différence entre les arrivées et les départs (ici plus nombreux que les arrivées) est de -86 ménages à la défaveur de Portes du Sud.

Les flux entre les bassins de vie et l'extérieur de l'Agglomération lyonnaise

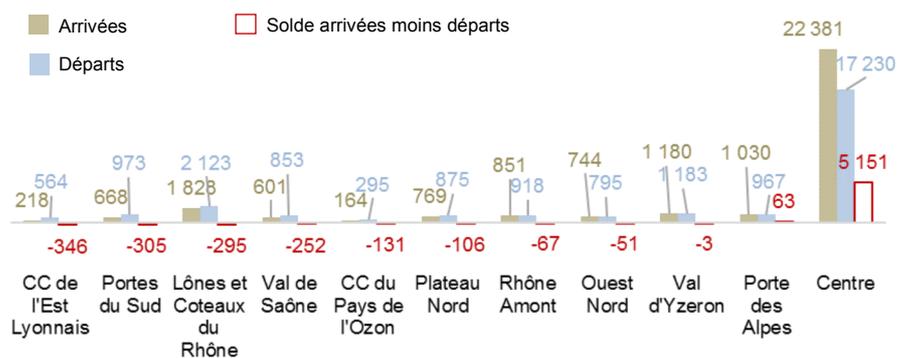
En 2013, 30 434 ménages nouvellement installés dans l'Agglomération lyonnaise habitaient dans le reste de la France en 2012 (dont reste Inter-Scot). Dans le même temps, 26 277 ménages ont fait le trajet inverse. Globalement, l'Agglomération lyonnaise est bénéficiaire dans ses échanges avec l'extérieur. Ce constat global est toutefois à nuancer selon les bassins de vie :

- le Centre, qui loge 73,5% des ménages nouvellement installés dans

l'Agglomération, joue le rôle de porte d'entrée dans l'Agglomération. Le bénéfice qu'il en tire lui permet de compenser le déficit constaté dans ses échanges avec les bassins de vie périphériques.

- Un autre bassin de vie profite lui aussi des échanges avec l'extérieur : Porte des Alpes.
- Les neuf autres bassins de vie pâtissent quant à eux des flux externes : la CCEL, Portes du Sud, Lônes et Coteaux du Rhône, Val de Saône, la CCPO, Plateau Nord, Rhône Amont, Ouest Nord et Val d'Yzeron.

Migrations résidentielles entre les bassins de vie et le reste France entre 2012 et 2013



Comment lire l'histogramme :

Exemple du Centre :

22 381 ménages qui n'habitaient pas dans l'Agglomération en 2012 se sont installés dans le Centre (arrivées). Dans le même temps, 17 230 ménages ont quitté le Centre pour s'installer en dehors de l'agglomération (départs). La différence entre les arrivées et les départs (ici moins nombreux que les arrivées) est de + 5 151 ménages à la faveur du Centre.

La mobilité résidentielle des propriétaires occupants dans l'Agglomération lyonnaise : quelles concurrences territoriales ?

Le Centre pâtit des échanges concernant les ménages ayant le statut de propriétaire occupant en 2013

Globalement, les ménages propriétaires de leur logement en 2013 s'installant dans le Centre sont moins nombreux que les ménages qui en sont partis (solde entre les arrivées et les départs de -3 396 ménages). Dans le détail, il s'avère que ce déficit migratoire est le fait, d'une part des échanges entre le Centre et le reste de l'Agglomération (solde arrivées moins départs de -1 504 ménages) et d'autre part des flux vers l'extérieur de l'Agglomération (solde arrivées moins départs de -1 892 ménages).

Tous les bassins de vie de l'Agglomération sont déficitaires dans leurs échanges avec l'extérieur de l'Agglomération

Le Centre n'est pas le seul territoire où un déficit migratoire des ménages propriétaires occupants s'observe dans les échanges avec l'extérieur de l'Agglomération. En effet, tous les bassins de vie sont dans la même situation. Les déficits s'avèrent par contre plus ou moins prononcés.

Hormis le Centre, tous les bassins de vie de l'Agglomération bénéficient des échanges internes à l'Agglomération

Contrairement aux échanges avec l'extérieur de l'Agglomération, les flux internes sont favorables aux bassins de vie, exception faite du Centre.

Précautions d'usage :

- Le statut d'occupation indiqué est celui connu en 2013. Le statut d'occupation des ménages en 2012 n'est pas connu. Seul le lieu de résidence antérieur est indiqué.
- Le nombre de personnes par ménage n'est pas indiqué ici. Il peut arriver qu'un solde « arrivées moins départs » soit positif en nombre de ménages mais négatif en nombre d'habitants. En effet, il peut arriver que les ménages qui partent comprennent plus de personnes que ceux qui arrivent.
- L'Insee ne recensant que les ménages aujourd'hui installés en France et non ceux qui ont quitté le territoire français, ceux venant de l'étranger ont été exclus de l'analyse.

La quasi-totalité des bassins de vie de l'Agglomération présentent des soldes globalement déficitaires

Même si les bassins de vie autres que le Centre bénéficient des échanges internes à l'Agglomération, le déficit observé dans les flux de propriétaires

occupants avec l'extérieur conduisent globalement à un déficit migratoire pour la grande majorité d'entre eux. Seuls Ouest Nord et Portes du Sud se distinguent par un solde globalement positif.

Les flux résidentiels entre 2012 et 2013 des ménages propriétaires occupants en 2013
Solde arrivées moins départs (en nombre de ménages)

	Échanges avec le reste de l'Agglomération	Échanges avec le reste France	Totalité des échanges
Centre	-1 504	-1 892	- 3 396
Val de Saône	123	- 269	- 146
Lônes et Coteaux du Rhône	241	- 348	- 107
Val d'Yzeron	82	-183	- 101
CC de l'Est Lyonnais	79	- 172	- 93
Plateau Nord	71	- 156	- 85
Porte des Alpes	141	- 217	- 76
CC du Pays de l'Ozon	56	- 90	- 34
Rhône Amont	279	- 289	- 10
Portes du Sud	278	- 212	66
Ouest Nord	155	- 58	97

Négatif (plus de départs que d'arrivées)

Positif (plus d'arrivées que de départs)

Comment lire le tableau :

Dans Centre,

- Les ménages propriétaires occupants ayant quitté le Centre pour vivre dans un autre bassin de vie ont été plus nombreux (1 504 ménages de plus) que ceux ayant fait le mouvement inverse
- Les ménages propriétaires occupants ayant quitté le Centre pour vivre en dehors de l'Agglomération lyonnaise ont été plus nombreux (1 892 ménages de plus) que ceux ayant fait le mouvement inverse
- Au total, les ménages propriétaires occupants ayant quitté le Centre ont été plus nombreux (3 396 ménages de plus) que ceux qui s'y sont installés.

279 312 ménages propriétaires occupants dans l'Agglomération lyonnaise en 2013

Parmi les propriétaires occupants vivant dans l'Agglomération lyonnaise en 2013 :

- 94% n'ont pas changé de logement, soit 262 834 ménages,
- 5% ont changé de logement tout en restant vivre dans l'Agglomération lyonnaise, soit 13 208 ménages (dont 4 223 ménages ont changé à la fois de logement et de bassin de vie),
- 1% ont emménagé dans l'Agglomération lyonnaise depuis l'extérieur, soit 3 270 ménages (dont 227 venant de l'étranger).

Il s'agit ici de la cartographie des migrations résidentielles des 4 223 ménages propriétaires occupants ayant changé de bassin de vie au sein de l'Agglomération lyonnaise.

Des jeunes ménages qui quittent le Centre pour accéder à la propriété

Entre 30 et 39 ans, les ménages aspirent souvent à devenir propriétaires. Le Centre compte peu d'arrivées de jeunes ménages ayant le statut de propriétaire occupants en comparaison de ceux qui partent.

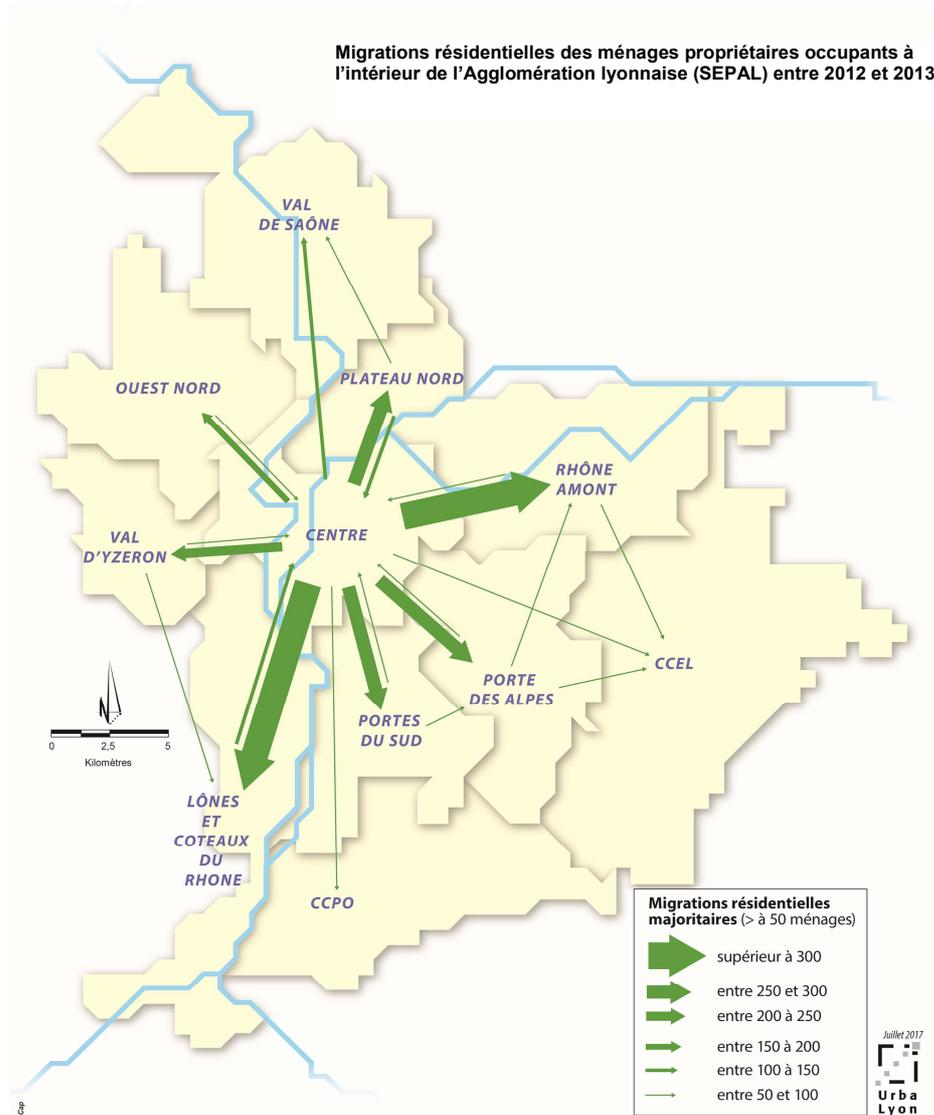
Ainsi, 484 ménages dont la personne de référence a entre 30 et 39 ans se sont installés dans le Centre avec le statut de propriétaire (dont 70% n'étaient pas originaires de l'Agglomération et venaient du reste de la France) alors qu'ils ont été 1 978 à partir (dont 48% pour un autre bassin de vie).

Comment lire l'histogramme : exemple du Centre :

1 494 ménages qui n'habitaient pas dans l'Agglomération en 2012 se sont installés dans le Centre en tant que propriétaires occupants (arrivées). Dans le même temps, 3 386 ménages ont quitté le Centre pour s'installer en dehors de l'Agglomération avec le statut de propriétaire occupant (départs).

La différence entre les arrivées et les départs (ici plus nombreux que les arrivées) est de -1 892 ménages à la défaveur du Centre.

Migrations résidentielles des ménages propriétaires occupants à l'intérieur de l'Agglomération lyonnaise (SEPAL) entre 2012 et 2013

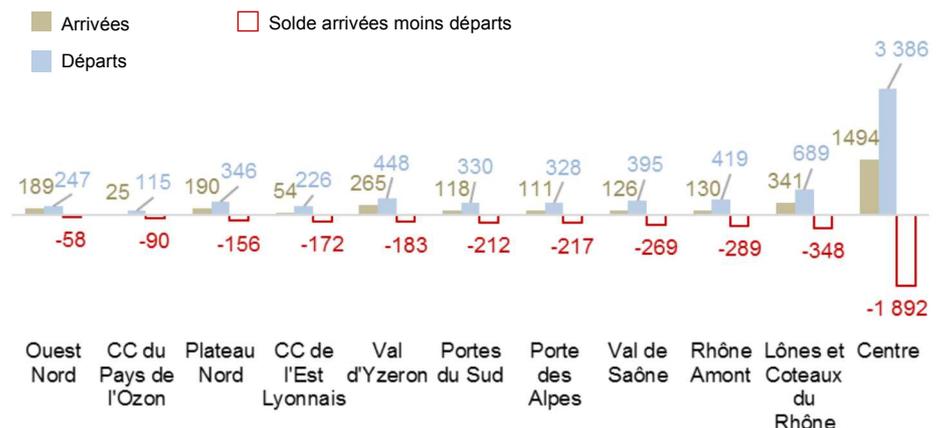


Les valeurs exactes sont présentées en annexe.

Précautions d'usage :

- Le statut d'occupation indiqué est celui connu en 2013. Le statut d'occupation des ménages en 2012 n'est pas connu. Seul le lieu de résidence antérieur est indiqué.
- Le nombre de personnes par ménage n'est pas indiqué ici. Il peut arriver qu'un solde « arrivées moins départs » soit positif en nombre de ménages mais négatif en nombre d'habitants. En effet, il peut arriver que les ménages qui partent comprennent plus de personnes que ceux qui arrivent.

Migrations résidentielles entre les bassins de vie et le reste France entre 2012 et 2013, pour les ménages propriétaires occupants en 2013

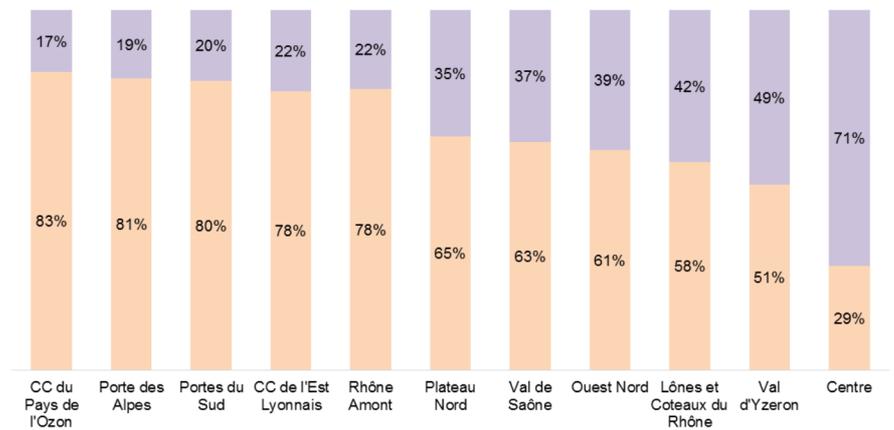


L'importance des flux internes à l'Agglomération pour les bassins de vie périphériques

La majorité des ménages propriétaires occupants nouvellement installés dans un bassin de vie périphérique (hors Centre) sont originaires d'un autre bassin de vie de l'Agglomération (Centre compris). La part des ménages venant de plus loin, étranger compris, y est assez faible, sauf pour Val d'Yzeron. Ce bassin de vie attire presque autant de ménages hors agglomération que de ménages venant d'un autre bassin de vie.

Territoires d'origine des ménages propriétaires occupants nouvellement installés dans un bassin de vie en 2013 (mobiles externes)

- Part des extérieurs (hors Agglomération Lyonnaise, y compris ceux venant de l'étranger) dans les arrivées
- Part du reste Agglomération Lyonnaise dans les arrivées



Comment lire l'histogramme :

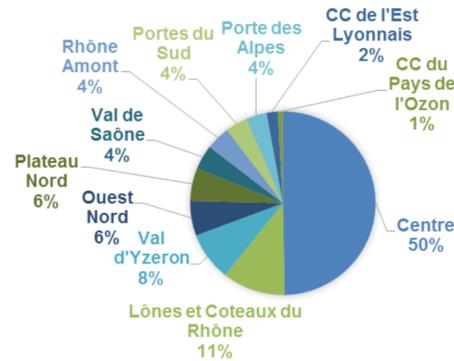
- 71% des ménages propriétaires occupants nouvellement installés dans le Centre habitaient en dehors de l'Agglomération Lyonnaise en 2012, étranger compris.
- 29% habitaient un autre bassin de vie.

La moitié des ménages propriétaires occupants nouvellement arrivés dans l'Agglomération lyonnaise se sont installés dans le Centre

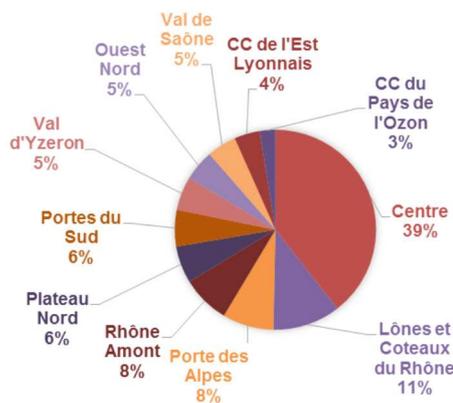
Le Centre accueille la moitié des 3 270 ménages propriétaires occupants nouvellement installés dans l'Agglomération lyonnaise.

Pour le Centre, ces 1 625 ménages représentent 71% des propriétaires occupants nouvellement installés dans ce bassin de vie. Les 29% restant habitaient dans un autre bassin de vie de l'Agglomération lyonnaise en 2012.

Territoires d'arrivée des 3 270 ménages propriétaires occupants nouvellement installés dans l'Agglomération lyonnaise en 2013 (mobiles externes)



Lieu de résidence des 279 312 ménages propriétaires occupants dans l'Agglomération lyonnaise en 2013



B2. Les flux constatés entre 2012 et 2013 dans l'Inter-Scot

Les flux résidentiels entre 2012 et 2013				
Solde arrivées moins départs (en nombre de ménages)				
	échanges avec reste Inter-Scot	échanges avec le reste de la région	échanges reste France	totalité des échanges
Agglomération lyonnaise	-612	1 678	2 564	3 630
Boucle du Rhône	336	-106	-76	154
Sud Loire	73	4	52	129
Beaujolais	82	-194	183	71
Nord-Isère	76	-46	19	49
Roannais	-12	-76	52	-36
Loire Centre	-75	1	22	-52
Ouest Lyonnais	125	-117	-82	-74
Monts du Lyonnais	-71	-21	-9	-101
Dombes	101	-177	-28	-104
Bugey-Côtière-Plaine de	274	-263	-116	-105
Val de Saône-Dombes	-226	-43	-38	-147
Rives du Rhône	-70	-266	45	-291
	Négatif (plus de départs que d'arrivées)			
	Positif (plus d'arrivées que de départs)			

Comment lire le tableau :

Dans l'Agglomération lyonnaise,

- Les ménages ayant quitté l'Agglomération lyonnaise pour vivre dans un autre Scot ont été plus nombreux (612 ménages de plus) que ceux ayant fait le mouvement inverse
- Les ménages ayant quitté le reste de la Région (hors Inter-Scot) pour s'installer dans l'Agglomération lyonnaise ont été plus nombreux (1 678 ménages de plus) que ceux ayant fait le mouvement inverse
- Les ménages ayant quitté une autre Région de France pour s'installer dans l'Agglomération lyonnaise ont été plus nombreux (2 564 ménages de plus) que ceux ayant fait le mouvement inverse
- Au total, les ménages s'étant installés dans l'Agglomération lyonnaise ont été plus nombreux (3 657 ménages de plus) que ceux qui en sont partis.

Précautions d'usage :

- Le nombre de personnes par ménage n'est pas indiqué ici. Il peut arriver qu'un solde « arrivées moins départs » soit positif en nombre de ménages mais négatif en nombre d'habitants. En effet, il peut arriver que les ménages qui partent comprennent plus de personnes que ceux qui arrivent.
- L'Insee ne recensant que les ménages aujourd'hui installés en France et non ceux qui ont quitté le territoire français, ceux venant de l'étranger ont été exclus de l'analyse.

L'Agglomération lyonnaise : des échanges avec l'extérieur qui lui sont favorables

Globalement, les ménages s'installant dans l'Agglomération sont plus nombreux que ceux qui en partent (solde entre les arrivées et les départs de +3 630 ménages). Dans le détail, il s'avère que ce bénéfice migratoire est le fait des échanges entre l'Agglomération et l'extérieur de l'Inter-Scot. Les flux entre l'Agglomération et le reste de l'Inter-Scot sont par contre déficitaires. Même si les échanges avec cinq Scot sont légèrement favorables à l'Agglomération (Sud Loire, Roannais, Rives du Rhône, Loire Centre et Monts du Lyonnais), ceux observés avec les sept autres Scot conduisent à un déficit migratoire au sein de l'Inter-Scot.

Quatre autres Scot globalement bénéficiaires

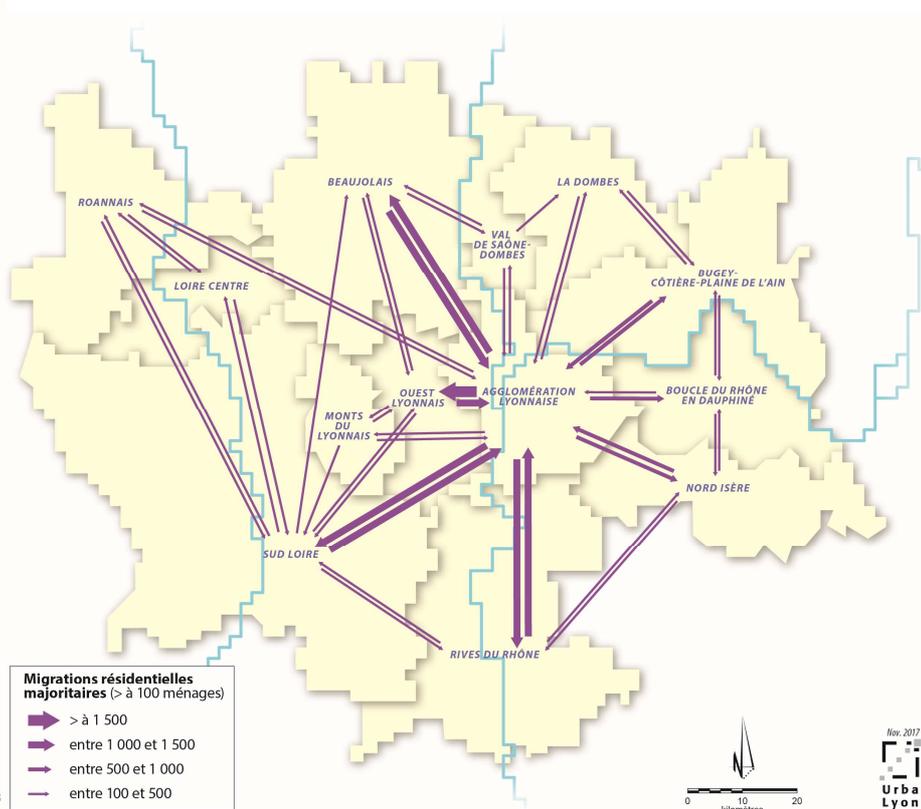
En dehors de l'Agglomération, quatre autres Scot se caractérisent par un nombre de ménages nouvellement installés plus important que ceux qui ont quitté le territoire : Boucle du Rhône en Dauphiné, Sud Loire, Beaujolais et Nord-Isère.

Ces Scot bénéficient des échanges hors région. Par contre, excepté Sud Loire, ils pâtissent tous de leurs échanges avec le reste de la région.

Huit Scot globalement déficitaires

Huit autres Scot se caractérisent par des ménages nouvellement installés moins nombreux que ceux ayant quitté le territoire : Rives du Rhône, Val de Saône-Dombes, Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain, Dombes, Monts du Lyonnais, Ouest Lyonnais, Loire Centre et Roannais.

Migrations résidentielles des ménages à l'intérieur de l'Inter-Scot entre 2012 et 2013



Les flux entre les Scot

A l'échelle de l'Inter-Scot, la mobilité interne concerne 135 808 ménages. Parmi eux :

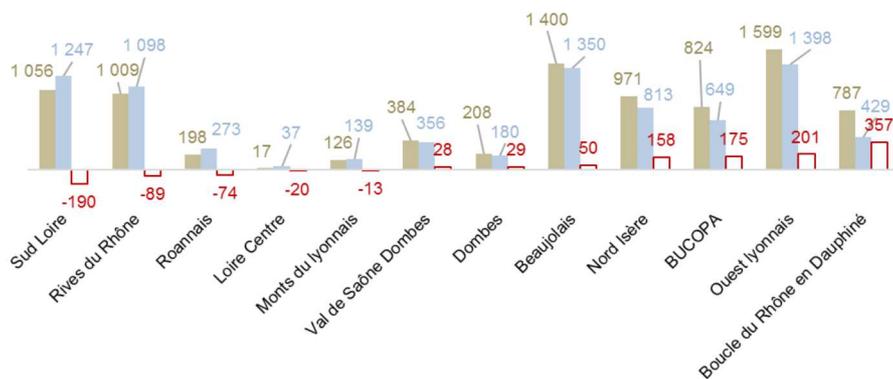
- une très large majorité déménage tout en restant dans son Scot d'Origine (83%, 112 298 ménages) ;
- 6% ont quitté l'Agglomération lyonnaise pour un Scot périphérique (8 579 ménages) ;
- 6% ont fait le trajet inverse (de la périphérie vers l'Agglomération Lyonnaise (7 967 ménages) ;
- 5% ont changé de Scot tout en restant dans la périphérie (6 964 ménages).

Il s'agit ici de la cartographie des migrations résidentielles des 23 510 ménages ayant changé de Scot au sein de l'Inter-Scot.

Les valeurs exactes sont présentées en annexe.

Migrations résidentielles entre l'Agglomération lyonnaise et les autres Scot entre 2012 et 2013

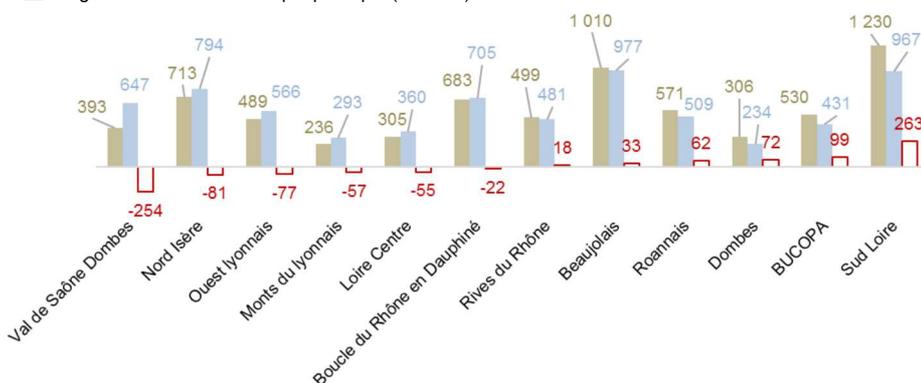
■ Départs vers l'Agglomération lyonnaise □ Solde arrivées moins départs
■ Originaires de l'Agglomération lyonnaise (arrivées)



Comment lire l'histogramme : exemple de Boucle du Rhône en Dauphiné. Entre 2012 et 2013, 429 ménages ont quitté Boucle du Rhône en Dauphiné pour s'installer dans l'Agglomération lyonnaise. Dans le même temps, 787 ménages ont quitté l'Agglomération lyonnaise pour s'installer dans le Scot Boucle du Rhône en Dauphiné. La différence entre les arrivées et les départs (ici moins nombreux que les arrivées) est de + 357 ménages à la faveur de Boucle du Rhône en Dauphiné.

Migrations résidentielles des ménages entre Scot périphériques entre 2012 et 2013 (hors Agglomération lyonnaise)

■ Départs vers un autre Scot périphérique □ Solde arrivées moins départs
■ Originaires d'un autre Scot périphérique (arrivées)



Comment lire l'histogramme : exemple Sud Loire. Entre 2012 et 2013, 1 384 ménages ont quitté Sud Loire pour s'installer dans un autre Scot périphérique. Dans le même temps, 1 705 ménages sont venus d'un autre Scot périphérique. La différence entre les arrivées et les départs (ici moins nombreux que les arrivées) est de +321 ménages à la faveur de Sud Loire.

Les flux entre les Scot et l'extérieur de l'Inter-Scot

En 2013, 35 240 ménages nouvellement installés dans l'Inter-Scot habitaient dans le reste de la région ou de la France en 2012. Dans le même temps, 32 280 ménages ont fait le trajet inverse. Globalement, l'Inter-Scot est bénéficiaire dans ses échanges avec l'extérieur.

Ce constat global est à nuancer selon les Scot :

- L'Agglomération lyonnaise (qui loge 64% des ménages nouvellement installés venant du reste de la région ou de la France), joue un rôle de porte d'entrée dans l'Inter-Scot. Le bénéfice qu'elle en tire lui permet de compenser le déficit constaté dans ses échanges avec les Scot périphériques.

- Deux Scot profitent aussi des échanges avec l'extérieur : Sud Loire et Nord-Isère.
- Les dix autres Scot pâtissent quant à eux des flux externes : Beaujolais, Loire Centre, Roannais, Monts du Lyonnais, Val de Saône-Dombes, Boucle du Rhône en Dauphiné, Ouest Lyonnais, Dombes, Rives du Rhône et Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain (BUCOPA).

Migrations résidentielles entre les Scot et le reste région et France entre 2012 et 2013



Comment lire l'histogramme :

exemple de l'Agglomération lyonnaise

22 465 ménages qui n'habitaient pas dans l'inter-Scot en 2012 se sont installés dans l'Agglomération lyonnaise (arrivées).

Dans le même temps, 18 223 ménages ont quitté l'Agglomération lyonnaise pour s'installer en dehors de l'Inter-Scot (départs).

La différence entre les arrivées et les départs (ici moins nombreux que les arrivées) est de + 4 267 ménages à la faveur de l'Agglomération lyonnaise.

Tableaux annexes

ANNEXE 1 :

Les ménages stables, mobiles internes et mobiles externes en 2013

Nombre de ménages	stables	Mobiles internes	Mobiles externes	total ménages en
CC de l'Est Lyonnais	13 460	440	715	14 615
CC du Pays de l'Ozon	8 678	297	504	9 480
Centre	262 170	29 739	30 964	322 873
Lônes et Coteaux du Rhône	48 850	2 766	3 522	55 138
Ouest Nord	19 407	749	1 634	21 790
Plateau Nord	30 197	1 203	2 062	33 462
Porte des Alpes	37 349	1 620	2 671	41 640
Portes du Sud	35 256	1 654	2 283	39 193
Rhône Amont	36 961	1 900	2 180	41 041
Val de Saône	18 292	955	1 232	20 480
Val d'Yzeron	21 634	945	2 268	24 847

Nombre de ménages	stables	Mobiles internes	Mobiles externes	total ménages en 2013
Agglomération lyonnaise	532 254	57 472	34 833	624 559
Beaujolais	76 629	7 494	3 796	87 919
Boucle du Rhône en Dauphiné	33 239	1 727	2 125	37 091
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain	48 247	3 676	2 364	54 287
Dombes	13 254	709	768	14 732
Loire Centre	7 271	305	419	7 995
Monts du Lyonnais	10 492	630	455	11 577
Nord-Isère	63 630	5 125	3 622	72 377
Ouest Lyonnais	42 075	2 415	2 697	47 188
Rives du Rhône	91 788	6 469	3 677	101 934
Roannais	43 570	3 483	1 783	48 836
Sud Loire	229 383	21 928	6 877	258 189
Val de Saône-Dombes	19 215	865	1 074	21 154

ANNEXE 2 : Le Profil des ménages stables et mobiles à l'échelle de la Métropole de Lyon

85% des ménages vivant dans le SEPAL en 2013 occupent le même logement qu'en 2012

Sur les 600 464 ménages vivant dans la Métropole de Lyon en 2013 :

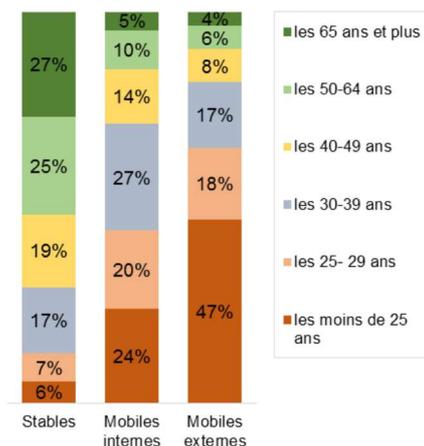
- 85% occupent le même logement qu'en 2012, soit 510 116 ménages « stables »,
- 9% ont changé de logement tout en restant vivre dans la Métropole, soit 55 160 ménages « mobiles internes »,
- 6% sont venus s'installer dans la Métropole de Lyon, soit 35 189 ménages « mobiles externes ».

Des profils différents entre ménages mobiles internes et externes

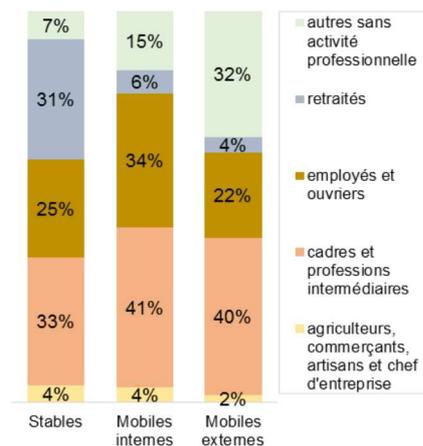
Les ménages « mobiles internes » présentent des profils diversifiés tant sur l'âge, les CSP que le nombre de personnes par ménage. Par contre, les locataires sont ici majoritaires.

Les ménages nouvellement installés dans la Métropole présentent par contre un profil plus marqué : 47% ont moins de 25 ans, 57% vivent seuls et 62% sont locataires. La part importante de la catégorie « autres sans activité professionnelle » peut s'expliquer par l'arrivée importante d'étudiants dans la Métropole.

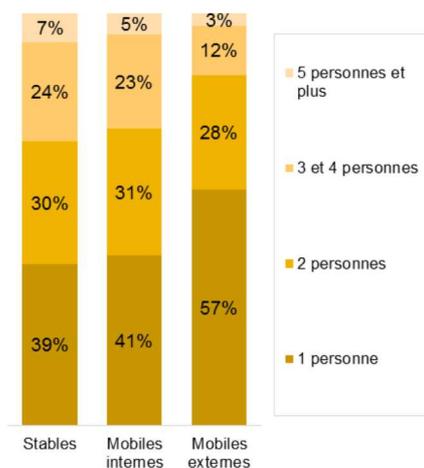
Age de la personne de référence du ménage en 2013 dans la Métropole de Lyon



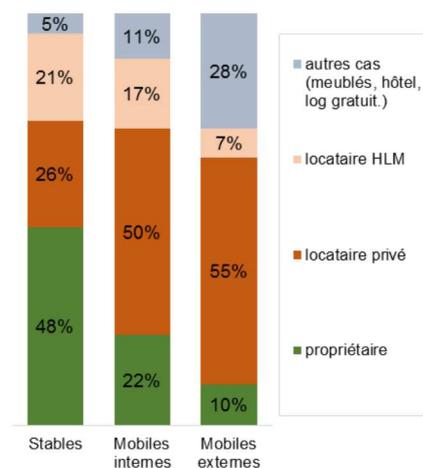
CSP de la personne de référence du ménage en 2013 dans la Métropole de Lyon



Nombre de personnes dans le ménage en 2013 dans la Métropole de Lyon



Statuts d'occupations des ménages en 2013 dans la Métropole de Lyon



ANNEXE 3 :

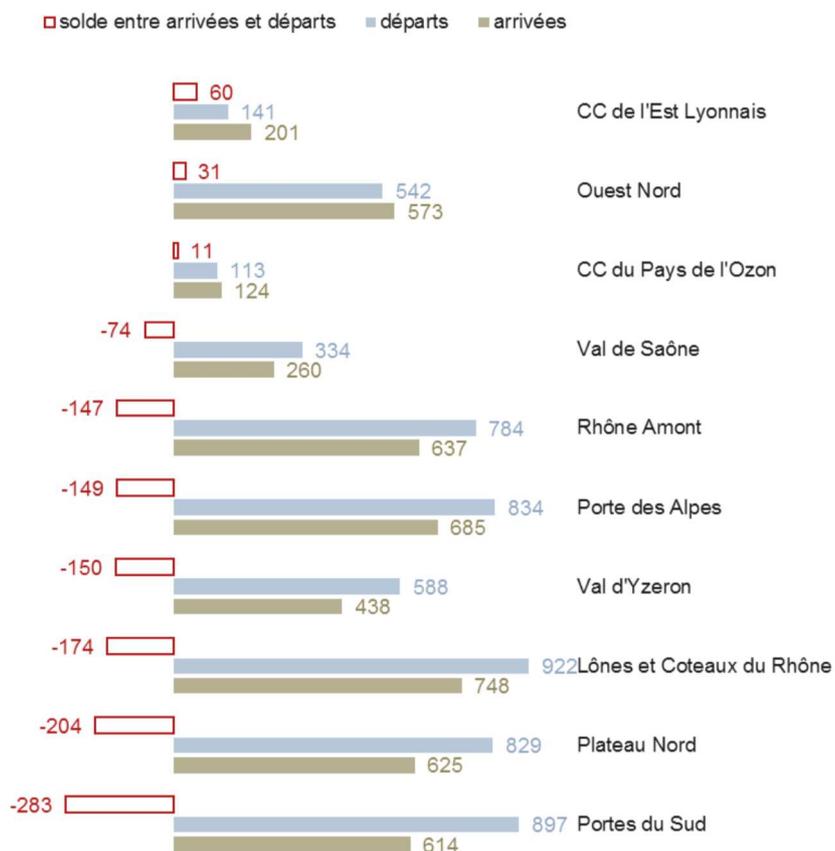
Les flux entre 2012 et 2013 entre les bassins de vie de l'Agglomération lyonnaise et avec l'extérieur

Centre

Migrations résidentielles entre le Centre et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise, le reste de l'Inter-Scot et l'extérieur entre 2012 et 2013

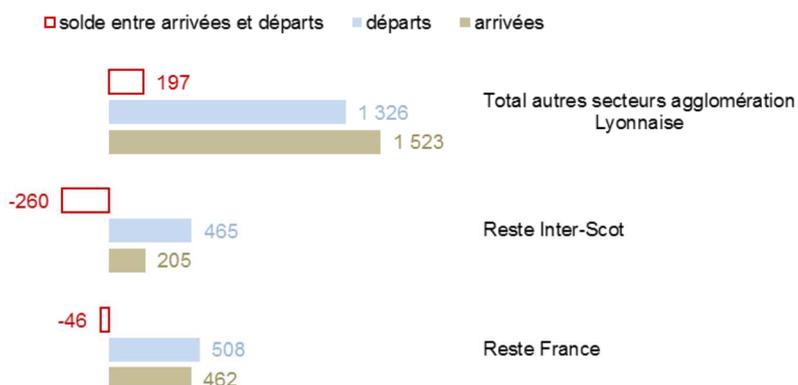


Migrations résidentielles entre le Centre et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise entre 2012 et 2013

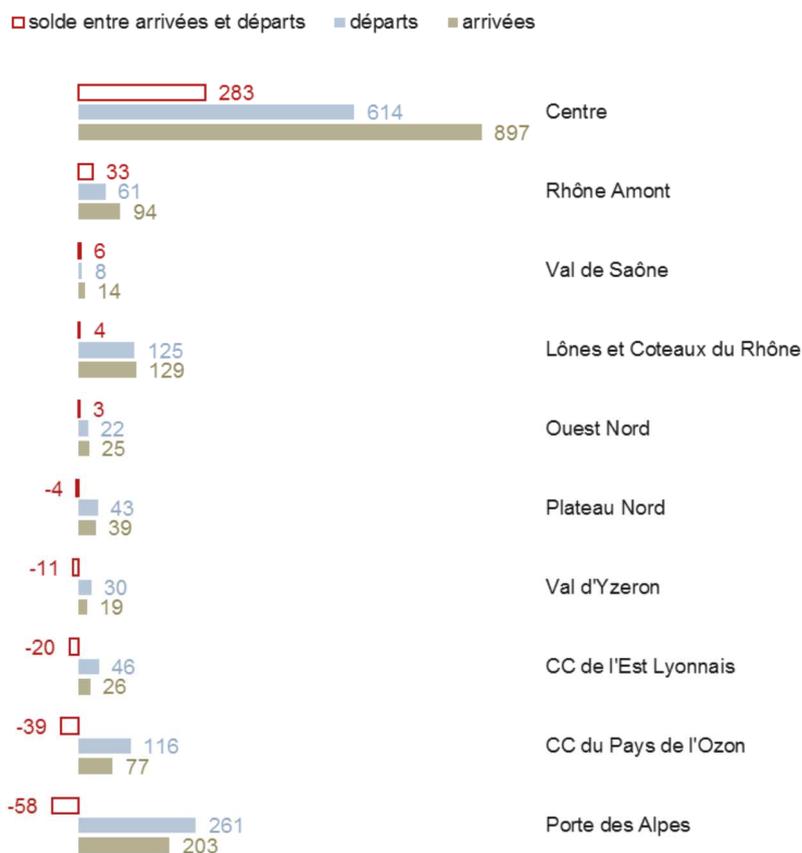


Portes du Sud

Migrations résidentielles entre Portes du Sud et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise, le reste de l'Inter-Scot et l'extérieur entre 2012 et 2013



Migrations résidentielles entre Portes du Sud et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise entre 2012 et 2013

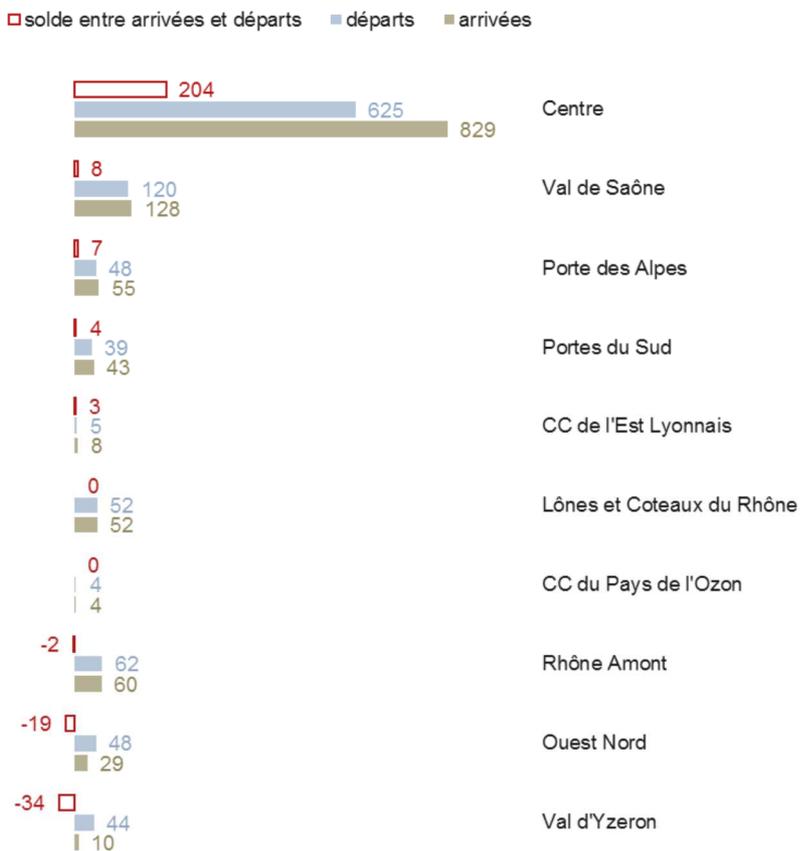


Plateau Nord

Migrations résidentielles entre Plateau Nord et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise, le reste de l'Inter-scot et l'extérieur entre 2012 et 2013



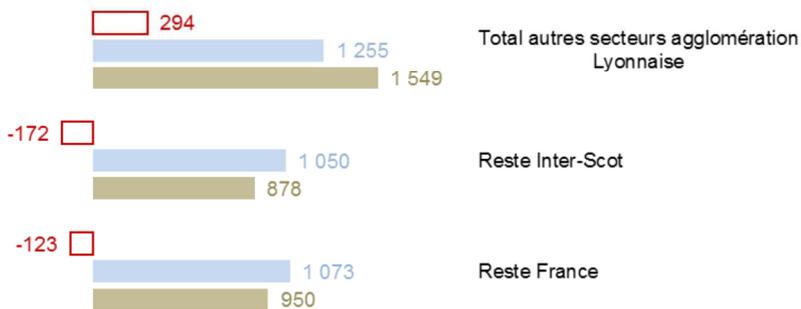
Migrations résidentielles Plateau Nord et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise entre 2012 et 2013



Lônes et Coteaux du Rhône

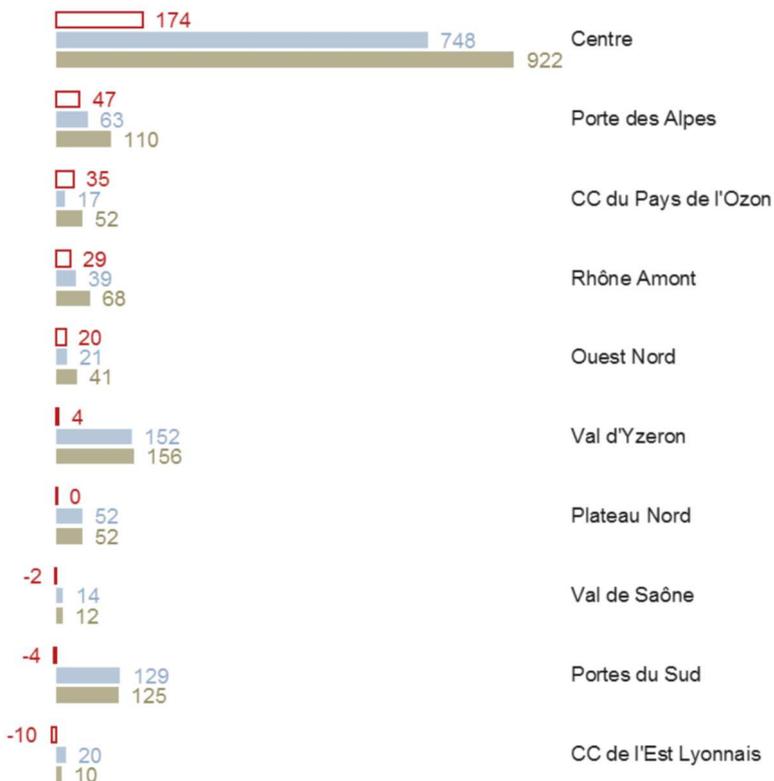
Migrations résidentielles entre Lônes et Coteaux du Rhône et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise, le reste de l'Inter-scot et l'extérieur entre 2012 et 2013

□ solde entre arrivées et départs ■ départs ■ arrivées



Migrations résidentielles entre Lônes et Coteaux du Rhône et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise entre 2012 et 2013

□ solde entre arrivées et départs ■ départs ■ arrivées

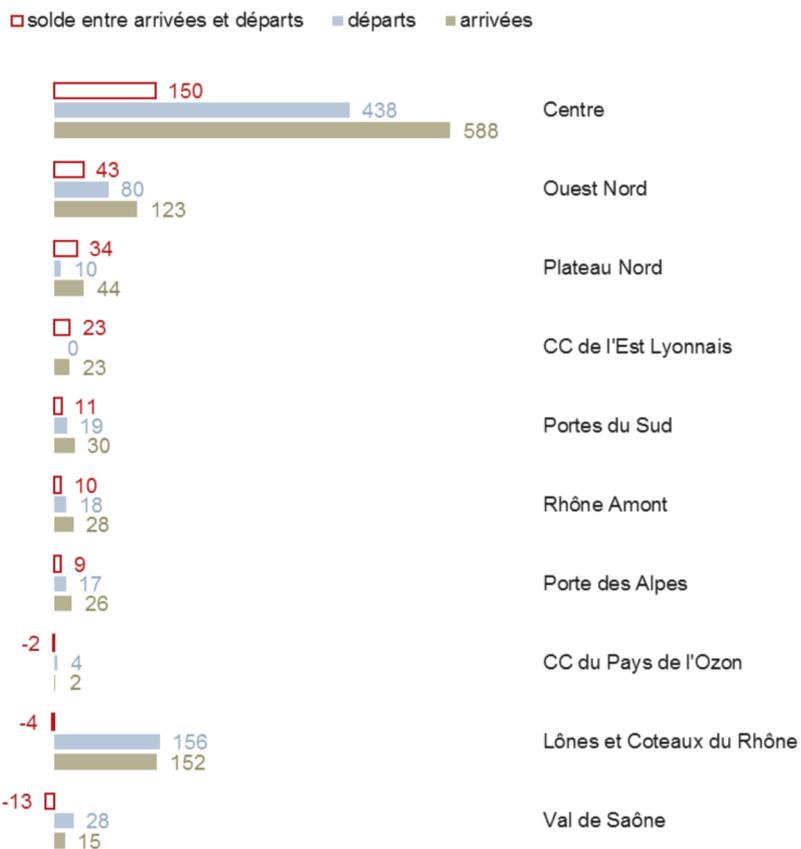


Val d'Yzeron

Migrations résidentielles entre Val d'Yzeron et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise, le reste de l'Inter-Scot et l'extérieur entre 2012 et 2013



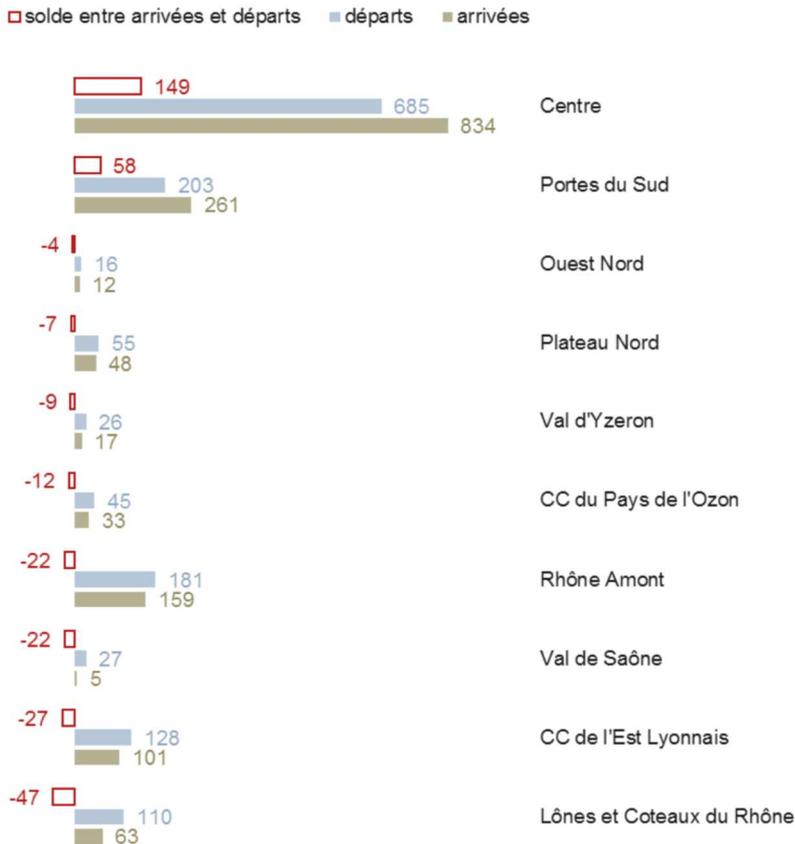
Migrations résidentielles entre Val d'Yzeron et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise entre 2012 et 2013



Migrations résidentielles entre Porte des Alpes et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise, le reste de l'Inter-Scot et l'extérieur entre 2012 et 2013

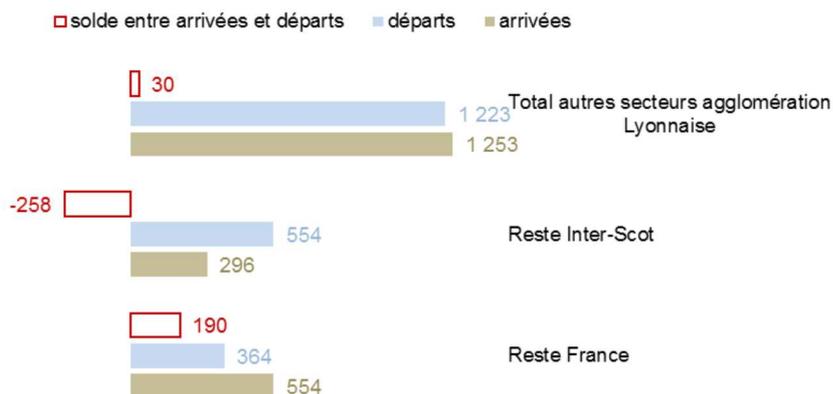


Migrations résidentielles entre Porte des Alpes et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise entre 2012 et 2013

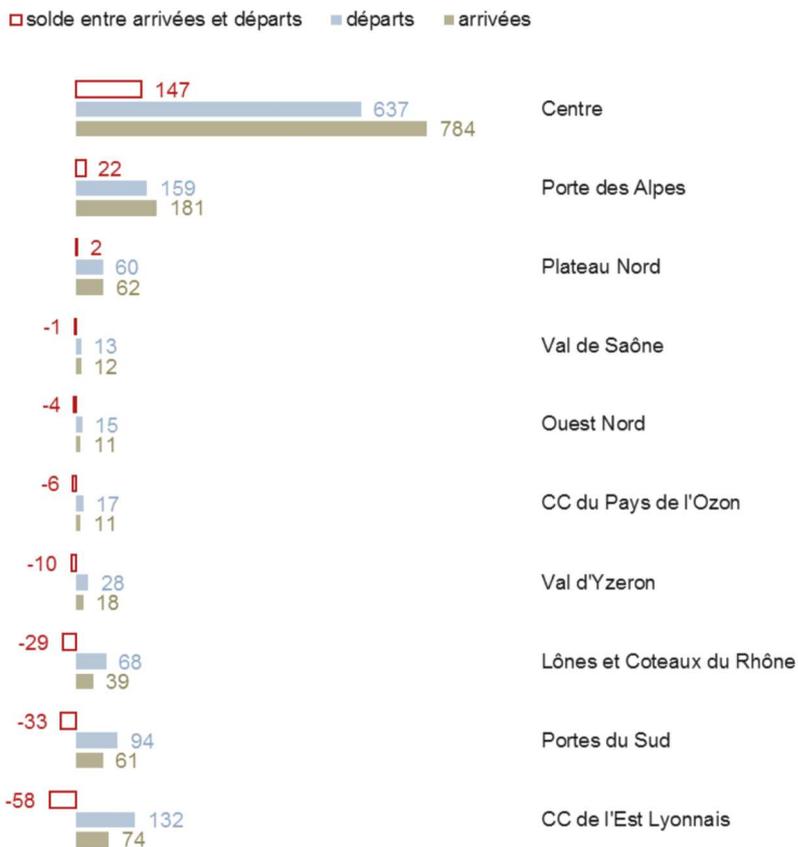


Rhône Amont

Migrations résidentielles entre Rhône Amont et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise, le reste de l'Inter-Scot et l'extérieur entre 2012 et 2013



Migrations résidentielles entre Rhône Amont et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise entre 2012 et 2013

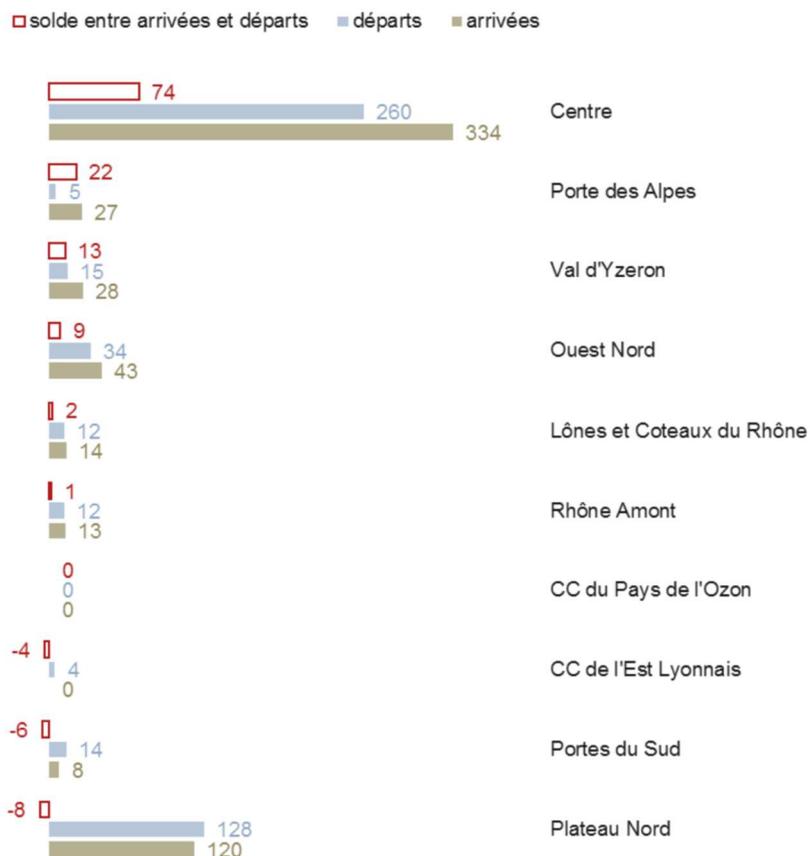


Val de Saône

Migrations résidentielles entre Val de Saône et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise, le reste de l'Inter-Scot et l'extérieur entre 2012 et 2013

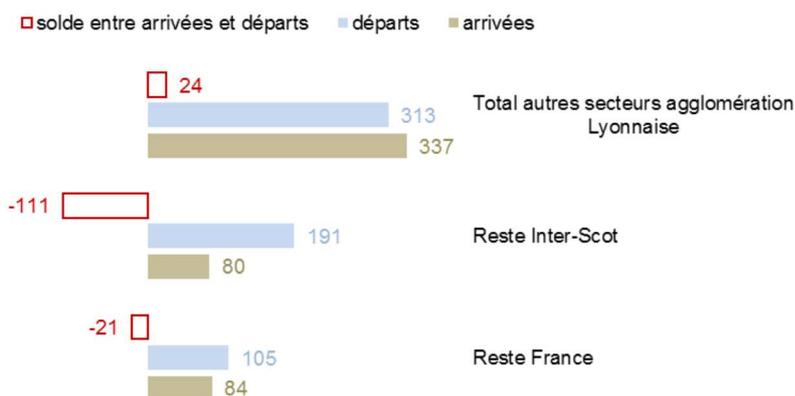


Migrations résidentielles entre Val de Saône et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise entre 2012 et 2013

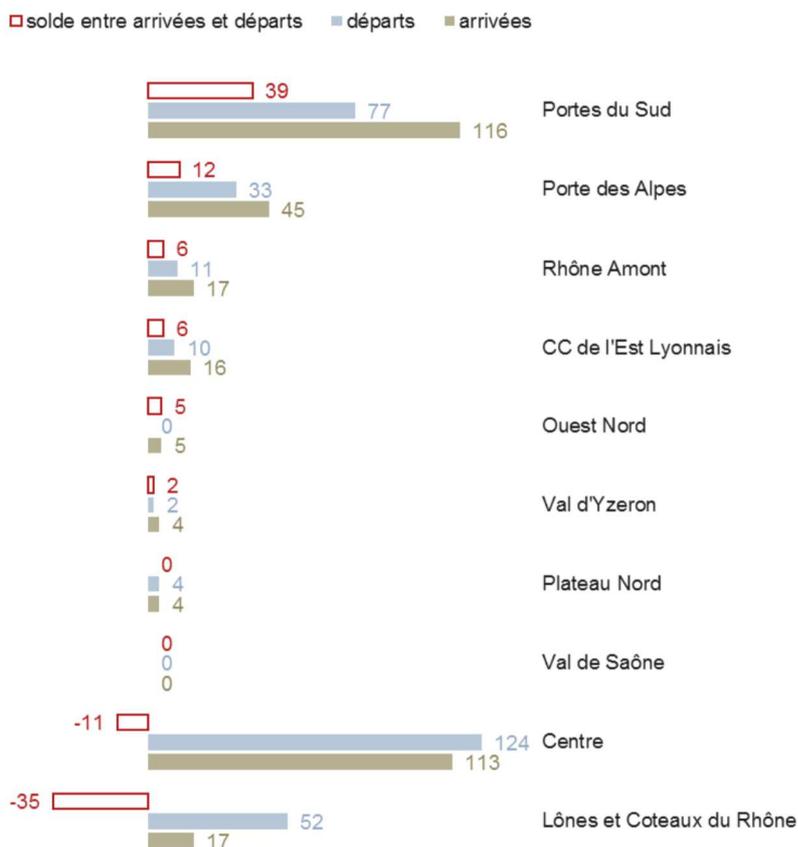


La Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

Migrations résidentielles entre CCPO et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise, le reste de l'Inter-Scot et l'extérieur entre 2012 et 2013



Migrations résidentielles entre CCPO et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise entre 2012 et 2013



Ouest Nord

Migrations résidentielles entre Ouest Nord et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise, le reste de l'Inter-Scot et l'extérieur entre 2012 et 2013

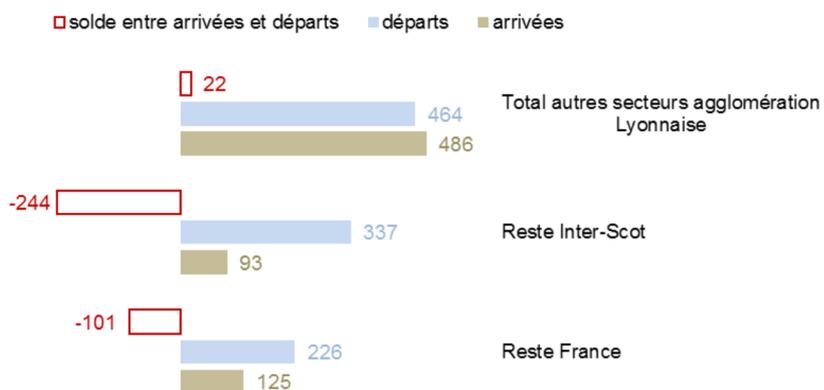


Migrations résidentielles entre Ouest Nord et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise entre 2012 et 2013

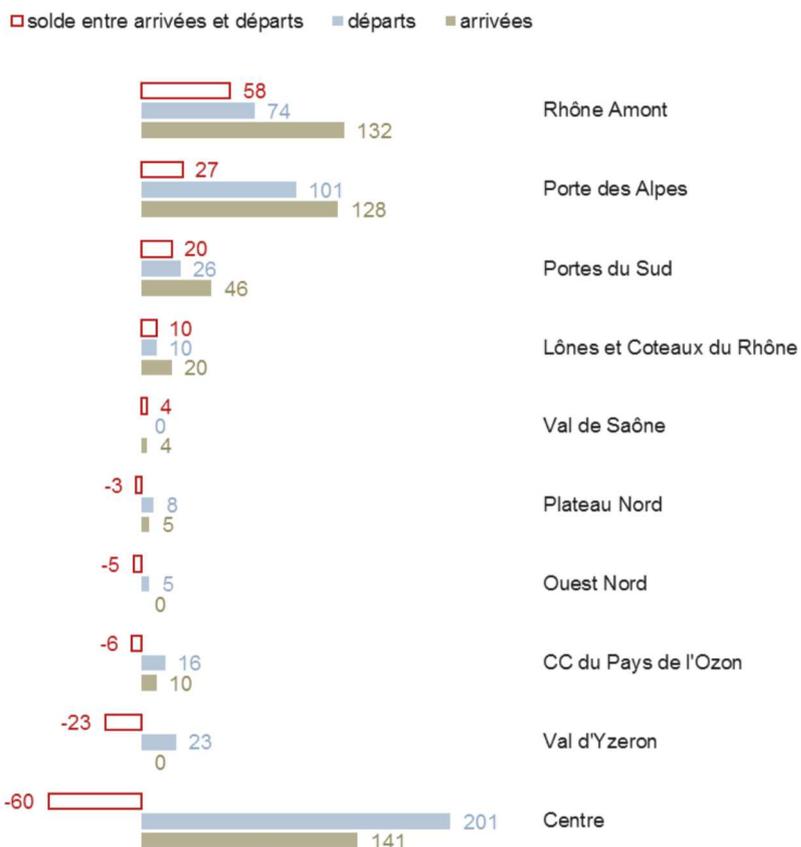


La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais

Migrations résidentielles entre CCEL et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise, le reste de l'Inter-Scot et l'extérieur entre 2012 et 2013



Migrations résidentielles CCEL et les autres secteurs de l'Agglomération lyonnaise entre 2012 et 2013



Les flux entre 2012 et 2013 entre les bassins de vie de l'Agglomération lyonnaise et avec l'extérieur pour l'ensemble des ménages

Lieu de résidence en 2013 (destination) Lieu de résidence en 2012 (origine)	CC de l'Est Lyonnais	CC du Pays de l'Ozon	Centre	Lônes et Coteaux du Rhône	Ouest Nord	Plateau Nord	Porte des Alpes	Portes du Sud	Rhône Amont	Val de Saône	Val d'Yzeron	Reste France
CC de l'Est Lyonnais	13 900	16	201	10	5	8	101	26	74		23	564
CC du Pays de l'Ozon	10	8 976	124	52		4	33	77	11		2	295
Centre	141	113	291 909	922	542	829	834	897	784	334	588	17 230
Lônes et Coteaux du Rhône	20	17	748	51 616	21	52	63	129	39	14	152	2 123
Ouest Nord		5	573	41	20 156	29	12	25	11	43	123	795
Plateau Nord	5	4	625	52	48	31 400	48	39	62	120	44	875
Porte des Alpes	128	45	685	110	16	55	38 969	203	181	27	26	967
Portes du Sud	46	116	614	125	22	43	261	36 910	61	8	30	973
Rhône Amont	132	17	637	68	15	60	159	94	38 861	13	28	918
Val de Saône	4		260	12	34	128	5	14	12	19 247	15	853
Val d'Yzeron		4	438	156	80	10	17	19	18	28	22 579	1 183
Reste France	218	164	22 381	1 828	744	769	1 030	668	851	601	1 180	

Comment lire le tableau :

Exemple du Centre.

- La case grisée indique le nombre de ménages stables et mobiles internes : 291 909 ménages logeant dans le Centre en 2013 y logeaient déjà en 2012 (certains occupent le même logement qu'en 2012 et d'autres ont déménagé tout en restant dans le Centre).
- Les autres cases indiquent les flux entre le Centre et les autres bassins de vie ainsi qu'avec le reste France : 141 ménages vivant dans le Centre en 2012 sont partis s'installer dans la CC de l'Est Lyonnais. Ils sont 201 à avoir fait le trajet inverse, à savoir qu'ils ont quitté la CCEL pour s'installer dans le Centre.

Précautions d'usage :

- Le nombre de personnes par ménage n'est pas indiqué ici. Il peut arriver qu'un solde « arrivées moins départs » soit positif en nombre de ménages mais négatif en nombre d'habitants. En effet, il peut arriver que les ménages qui partent comprennent plus de personnes que ceux qui arrivent.

ANNEXE 4 :

Les flux entre 2012 et 2013

entre les bassins de vie de l'Agglomération lyonnaise et avec l'extérieur pour les ménages propriétaires occupants en 2013

Lieu de résidence en 2013 (destination)	CC de l'Est Lyonnais	CC du Pays de l'Ozon	Centre	Lônes et Coteaux du Rhône	Ouest Nord	Plateau Nord	Porte des Alpes	Portes du Sud	Rhône Amont	Val de Saône	Val d'Yzeron	Reste France
CC de l'Est Lyonnais	11 147	8	26	5	5	4	41	15	26		7	226
CC du Pays de l'Ozon	8	6 874	17	3			17	30	7			115
Centre	64	60	107 888	331	196	275	288	294	331	124	203	3 386
Lônes et Coteaux du Rhône	4	8	107	29 500	10	15	18	37	7	5	39	689
Ouest Nord		5	64	9	13 481	8	1	6	9	34	21	247
Plateau Nord	4		113	10	29	16 185	24	7	22	61	11	346
Porte des Alpes	60	12	93	36	7	8	22 407	77	57	9	5	328
Portes du Sud	17	33	59	25	8	3	80	15 924	12			330
Rhône Amont	60	8	67	8		1	30	34	21 022		4	419
Val de Saône			45	7	14	36	1		10	12 853	6	395
Val d'Yzeron		4	71	55	45	2	3	15	10	9	14 539	448
Reste France	54	25	1 494	341	189	190	111	118	130	126	265	

Comment lire le tableau :

Exemple du Centre.

- La case grisée indique le nombre de ménages stables et mobiles internes : 107 888 ménages propriétaires occupants logeant dans le Centre en 2013 y logeaient déjà en 2012 (certains occupent le même logement qu'en 2012 et d'autres ont déménagé tout en restant dans le Centre).
- Les autres cases indiquent les flux entre le Centre et les autres bassins de vie ainsi qu'avec le reste France : 64 ménages vivant dans le Centre en 2012 sont partis s'installer dans la CC de l'Est Lyonnais. Ils sont 26 à avoir fait le trajet inverse, à savoir qu'ils ont quitté la CCEL pour s'installer dans le Centre.

Précautions d'usage :

- Le statut d'occupation indiqué est celui connu en 2013. Le statut d'occupation des ménages en 2012 n'est pas connu. Seul le lieu de résidence antérieur est indiqué.
- Le nombre de personnes par ménage n'est pas indiqué ici. Il peut arriver qu'un solde « arrivées moins départs » soit positif en nombre de ménages mais négatif en nombre d'habitants. En effet, il peut arriver que les ménages qui partent comprennent plus de personnes que ceux qui arrivent.

ANNEXE 5 :

Les flux entre 2012 et 2013

entre les bassins de vie de l'Agglomération lyonnaise et avec l'extérieur pour les ménages propriétaires occupants en 2013 dont la personne de référence a entre 30 et 39 ans

Lieu de résidence en 2013 (destination)	CC de l'Est Lyonnais	CC du Pays de l'Ozon	Centre	Lônes et Coteaux du Rhône	Ouest Nord	Plateau Nord	Porte des Alpes	Portes du Sud	Rhône Amont	Val de Saône	Val d'Yzeron	Reste France
Lieu de résidence en 2012 (origine)												
CC de l'Est Lyonnais	1 335	8	5	2	5	4	9	5	5			89
CC du Pays de l'Ozon		821	4	3			11	8				24
Centre	47	38	17 752	156	92	88	130	121	148	39	96	1 023
Lônes et Coteaux du Rhône	4	4	22	3 538	4	8	10	17	1		1	232
Ouest Nord			15	4	1 028		1		9	15	2	49
Plateau Nord			22	4	8	1 927	13	4	7	29	5	128
Porte des Alpes	34	8	28	9	2	1	2 820	40	18	4		99
Portes du Sud	12	5	15	6		3	30	2 184	4			109
Rhône Amont	34		17				15	13	2 811			159
Val de Saône			12	3		14	1		3	1 391	1	135
Val d'Yzeron		4	6	13	20		1	7		5	1 689	136
Reste France	7	8	338	92	45	34	31	34	41	32	38	

Comment lire le tableau :

Exemple du Centre.

- La case grisée indique le nombre de ménages stables et mobiles internes : 17 752 ménages propriétaires occupants (personne de référence ayant entre 30 et 39 ans) logeant dans le Centre en 2013 y logeaient déjà en 2012 (certains occupent le même logement qu'en 2012 et d'autres ont déménagé tout en restant dans le Centre).
- Les autres cases indiquent les flux entre le Centre et les autres bassins de vie ainsi qu'avec le reste de la France : 47 ménages vivant dans le Centre en 2012 sont partis s'installer dans la CC de l'Est Lyonnais. Ils sont 5 à avoir fait le trajet inverse, à savoir qu'ils ont quitté la CCEL pour s'installer dans le Centre.

Précautions d'usage :

- Le statut d'occupation indiqué est celui connu en 2013. Le statut d'occupation des ménages en 2012 n'est pas connu. Seul le lieu de résidence antérieur est indiqué.
- Le nombre de personnes par ménage n'est pas indiqué ici. Il peut arriver qu'un solde « arrivées moins départs » soit positif en nombre de ménages mais négatif en nombre d'habitants. En effet, il peut arriver que les ménages qui partent comprennent plus de personnes que ceux qui arrivent.

ANNEXE 6 :

Les flux entre 2012 et 2013

entre les bassins de vie de l'Agglomération lyonnaise et avec l'extérieur pour les ménages propriétaires occupants en 2013 dont la personne de référence a entre 40 et 49 ans

Lieu de résidence en 2013 (destination)	CC de l'Est Lyonnais	CC du Pays de l'Ozon	Centre	Lônes et Coteaux du Rhône	Ouest Nord	Plateau Nord	Porte des Alpes	Portes du Sud	Rhône Amont	Val de Saône	Val d'Yzeron	Reste France
Lieu de résidence en 2012 (origine)												
CC de l'Est Lyonnais	2 580		13				6		2		3	30
CC du Pays de l'Ozon		1 557					1	7				25
Centre	12	13	19 340	52	34	61	42	52	67	22	45	570
Lônes et Coteaux du Rhône		4	29	5 503				8	1	5	18	129
Ouest Nord		5	13	5	2 533	3				15		68
Plateau Nord	4		27	3	1	2 672	4	3	7	10	5	57
Porte des Alpes	10	4	12	9			4 322	13	12	5		89
Portes du Sud		24	8	6			19	3 070	6			70
Rhône Amont	1	4	22	5			5	6	4 153			72
Val de Saône			12	4	10	6			1	2 883		75
Val d'Yzeron			9	19	13			4	8		2 763	61
Reste France	7	4	213	66	37	32	18	20	24	26	65	

Comment lire le tableau :

Exemple du Centre.

- La case grisée indique le nombre de ménages stables et mobiles internes : 19 340 ménages propriétaires occupants (personne de référence ayant entre 40 et 49 ans) logeant dans le Centre en 2013 y logeaient déjà en 2012 (certains occupent le même logement qu'en 2012 et d'autres ont déménagé tout en restant dans le Centre).
- Les autres cases indiquent les flux entre le Centre et les autres bassins de vie ainsi qu'avec le reste France : 12 ménages vivant dans le Centre en 2012 sont partis s'installer dans la CC de l'Est Lyonnais. Ils sont 13 à avoir fait le trajet inverse, à savoir qu'ils ont quitté la CCEL pour s'installer dans le Centre.

Précautions d'usage :

- Le statut d'occupation indiqué est celui connu en 2013. Le statut d'occupation des ménages en 2012 n'est pas connu. Seul le lieu de résidence antérieur est indiqué.
- Le nombre de personnes par ménage n'est pas indiqué ici. Il peut arriver qu'un solde « arrivées moins départs » soit positif en nombre de ménages mais négatif en nombre d'habitants. En effet, il peut arriver que les ménages qui partent comprennent plus de personnes que ceux qui arrivent.

ANNEXE 7 : Les flux entre 2012 et 2013 entre les Scots de l'Inter-Scot et avec l'extérieur pour l'ensemble des ménages

Lieu de résidence en 2013 (destination)	Agglomération Lyonnaise	Beaujolais	Boucle du Rhône en Dauphiné	Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain	Dombes	Loire Centre	Monts du Lyonnais	Nord-Isère	Ouest Lyonnais	Rives du Rhône	Roannais	Sud Loire	Val de Saône-Dombes	Reste AURA	Reste France
Lieu de résidence en 2012 (origine)	589 726	1 400	787	824	208	17	126	971	1 599	1 009	198	1 056	384	4 727	13 496
Beaujolais		84 122	9	43	58	48	45	33	179	54	97	127	284	481	823
Boucle du Rhône en Dauphiné		26	34 966	207	8	0	0	418	4	10	8	10	14	428	335
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain		26	133	51 923	127	0	0	40	10	19	5	62	8	651	669
Dombes		46	4	113	13 964	0	0	3	0	4	0	4	60	320	116
Loire Centre		50	4	0	0	7 576	0	0	0	0	166	141	0	38	37
Monts du Lyonnais		18	0	4	0	0	11 122	0	118	12	8	133	0	55	65
Nord-Isère		15	462	91	5	0	8	68 754	25	111	17	66	0	1 057	805
Ouest Lyonnais		159	22	13	0	4	112	37	44 491	45	5	166	4	249	502
Rives du Rhône		40	22	14	0	0	4	115	32	98 257	2	242	9	1 202	1 020
Roannais		53	4	8	0	128	5	9	13	13	47 053	277	0	505	455
Sud Loire		101	18	15	4	121	61	50	100	228	255	251 312	14	1 673	2 193
Val de Saône-Dombes		476	4	23	104	4	0	8	8	4	8	8	20 080	134	244
Reste AURA		287	322	387	144	38	33	1 011	132	936	428	1 676	91		
Reste France		1 006	259	553	88	59	56	823	419	1 065	506	2 245	207		

Comment lire le tableau :

Exemple de l'Agglomération Lyonnaise (SEPAL).

- La case grisée indique le nombre de ménages stables et mobiles internes : 589 726 ménages logeant dans le SEPAL en 2013 y logeaient déjà en 2012 (certains occupent le même logement qu'en 2012 et d'autres ont déménagé tout en restant dans le Centre).
- Les autres cases indiquent les flux entre le SEPAL et les autres SCOT ainsi qu'avec l'extérieur de l'Inter-scot : 1 400 ménages vivant dans le SEPAL en 2012 sont partis s'installer dans le Beaujolais. Ils sont 1 350 à avoir fait le trajet inverse, à savoir qu'ils ont quitté le Beaujolais pour s'installer dans le SEPAL.

Précautions d'usage :

- Le nombre de personnes par ménage n'est pas indiqué ici. Il peut arriver qu'un solde « arrivées moins départs » soit positif en nombre de ménages mais négatif en nombre d'habitants. En effet, il peut arriver que les ménages qui partent comprennent plus de personnes que ceux qui arrivent.

Les travaux de l'Observatoire partenarial **Habitat**
sont l'expression d'un partenariat
entre la Métropole de Lyon, l'Etat et le Sepal

GRAND LYON
la métropole



sepal
syndicat mixte d'études
et de programmation de l'agglomération lyonnaise

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Région Auvergne Rhône-Alpes, Epora, Pôle métropolitain, Communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Bassin d'Annonay, du Pays Viennois, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Mornantais, Communes de Bourgoin-Jallieu, Lyon, Romans-sur-Isère, Tarare, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes, des Monts du Lyonnais, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Caisse des dépôts et consignations, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage

Agence d'**Urbanisme**
aire métropolitaine **Lyon**naise



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Laure Deroullers** 04 81 92 33 30 l.deroullers@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme